

# ZONES PROTÉGÉES

de Nouvelle-Calédonie inscrites au Patrimoine mondial de l'humanité à l'Unesco



600<sup>F</sup>

© Martial Dosdane - Province sud

Dossier

La convention Ramsar :  
les zones humides s'enracinent

Le magazine du comité de gestion de la Zone Côtière Ouest

# s'engage chaque jour à vos côtés !

## > INDUSTRIE

import / export  
énergies renouvelables

## > SANTÉ

hospitalisation  
prévention

## > ÉDUCATION

enseignement  
culture

## > COMMUNICATION

transport  
numérique



# Edito



«  
Nous n'héritons pas  
de la terre  
de nos parents,  
nous l'empruntons  
à nos enfants  
»

Antoine de Saint-Exupéry

L'année 2013 a été riche en événements relatifs à la protection de l'environnement de notre magnifique pays. Tout d'abord, cette excellente nouvelle concernant le projet de classement des 43 970 ha de zones humides des lacs du Grand Sud à la Convention Ramsar. *Zones protégées* a donc décidé d'y consacrer un dossier dans ce numéro.

Autre temps fort de l'année : le Forum des comités de gestion organisé à Ouano les 5 et 6 juillet et auquel tous les comités de gestion participative du pays se sont retrouvés pour faire le point des actions depuis l'inscription des sites de Nouvelle-Calédonie au patrimoine mondial de l'humanité de l'Unesco en 2008.

Enfin de nombreuses opérations ont été organisées par le comité de gestion de la ZCO : informations sur l'environnement en milieu scolaire, élimination de déchets, informations sur l'eau, présence du comité sur les marchés locaux et accompagnement de projets portés par des membres (pépinière de plants de mangrove, nuit de la chauve-souris, etc.). Toutes ces opérations ainsi que la mise en place de projets portés par des citoyens acteurs de leur environnement n'auraient pu être réalisées sans l'aide des institutions et collectivités publiques et coutumières, et de nos partenaires que je remercie vivement pour leurs actions bénévoles.

Voici maintenant 6 ans que le plan de gestion du comité de gestion participative de la zone côtière Ouest (ZCO) a été mis en place et validé par l'Unesco, les institutions et les collectivités. Ce plan de gestion arrive à son terme, aussi devons-nous désormais évaluer l'efficacité des actions entreprises entre 2009 et 2013 afin d'élaborer le prochain plan de gestion quinquennal qui nous permettra de poursuivre l'effort de préservation de nos sites qui sont uniques au monde.

Ce second numéro de *Zones protégées*, qui sera distribué sur l'ensemble du territoire, n'aurait jamais pu voir le jour sans la présence des annonceurs, institutions et entreprises, qui nous ont fait confiance et qui nous soutiennent dans notre démarche. Je leur adresse à tous un grand merci.

La présidente du comité de gestion de la ZCO,  
Mylène Aïfa

ISSN Dépôt légal : en cours

**Directeurs de publication** Mylène Aïfa | Comité de gestion ZCO [www.zco-nc.com](http://www.zco-nc.com) et Claude Dahan | ACP [Agence calédonienne de publications] [www.acp.nc](http://www.acp.nc) • **Rédaction** Nathalie Darricau • Jean-Marc Estournès • Amélie Rigollet • Audrey Frémond • Sandrine Chopot • Elisabeth Auplat • Aurélie Cornec • Myriam Grandcler • Frédéric Huillet **Photographie de couverture** Martial Dosdane - Province sud **Photographies intérieures** Marc Le Chélard • Patrick Chalas • Martial Dosdane • Eric Aubry • Elisabeth Auplat • DR **Mise en page** ACP - Thomas Brunel **Régie publicitaire** ACP - 16 rue d'Austerlitz • BP 4763 • 98 847 Nouméa Cedex • [acp@lagoon.nc](mailto:acp@lagoon.nc) **Attaché commercial et coordination ZCO** Patrice Laurenceau Tél. 82 66 01 **Impression** Artypo • imprimé à 5 000 exemplaires et distribué sur toute la Nouvelle-Calédonie y compris les îles Loyauté

# Question? d'environnement

www.  
**oeil.nc**



## Avec le GEOPORTAIL, observez l'évolution de votre environnement

Pour évaluer la qualité de l'eau douce ou du milieu marin, il est nécessaire de mesurer plusieurs paramètres environnementaux (biologiques, physiques, chimiques, etc.). Ces valeurs relevées permettent de voir comment évolue l'environnement et de localiser une éventuelle source de pollution.

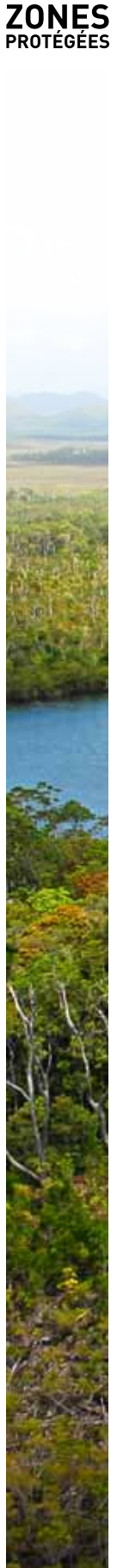
Plusieurs applications thématiques sont accessibles à tous depuis le site [www.oeil.nc/geoportail](http://www.oeil.nc/geoportail), elles vous permettent d'observer et de mieux connaître votre environnement en vous donnant accès à des informations spécifiques (évolution de la surface de corail, du nombre de poissons, des indicateurs de pollutions organiques ou sédimentaires, etc.).

Découvrez deux nouvelles applications, développées par l'OEIL, intitulées DAWA pour le milieu marin et GALAXIA pour l'eau douce.



**OEIL**

Observatoire de  
l'environnement  
Province Sud  
Nouvelle-Calédonie



# Sommaire | ZCO | n°2

## Patrimoine mondial

P.8

1<sup>er</sup> forum des comités de gestion :  
de nouvelles pistes d'actions  
Ouvéa, une démarche consensuelle  
Lagon Nord : vers une gestion autonome  
Grand Lagon Sud : une protection partagée

## Actu

P.14

Prévenir le biseau d'eau salée  
La traversée du grand herbier  
Un sanctuaire pour les requins  
Guide des mammifères marins

## Espaces naturels

P.20

L'eau qui coule de source

## Protéger

P.27

Interview de Mylène Aïfa, présidente de la ZCO  
Nettoyage de la tribu de Table-Unio  
Du nouveau pour les huiles usagées  
Entreprises, engager une démarche qualité, un atout

## Fiche pratique écogestes

P.33

Guide des comportements sur le lagon  
en toute saison

## Rencontres

P.42

Interview du président de l'aire Ajje Aro :  
Maxime Nekiriai  
Interview du président de l'aire Xaracùu :  
François Luneau

## Dossier

P.50

Convention Ramsar :  
les zones humides s'enracinent

## Escale en province Nord

P.62

L'association Ka Poraou

## Observatoire de l'environnement

P.70

Acropora, ouvrez l'œil !

## Capital Nature

P.72

Le Caillou rouille !  
Les microalgues calédoniennes, une filière d'avenir ?


# Poissonnerie Chez PASCALE & YANN



Une équipe  
à votre service

TÉL. 44 35 63 - 78 41 38  
BP 659 - 98880 La Foa  
chezpascaleetyann@yahoo.com

# Le camping de Poé





## SNACK CAMPING

- Tente** Côté terre - 1200 F\*  
Côté mer - 1700 F\*
- Tipi** 2700 F\*
- Bungalow** Non équipé - 2950 F\*  
Payable à la réservation

\* Tente, tipi et bungalow : +180 F/pers.

- Caravane** 4 pers., tout confort - 6500 F

**WiFi**

Eau chaude, boutique, bar, snack

Réservations par téléphone uniquement  
Tél. : 41 28 78 / 79 27 02  
www.campingdepoe.com

# ECO DEV

La société ECO.DEV est spécialisée dans la réalisation d'études économiques et financières, le conseil et le suivi d'entreprises.

Basée à Nouméa, ECO.DEV intervient sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie.

Quelques exemples d'interventions réalisées ou en cours de réalisation :

- Boulangerie-pâtisserie : Maré, Lifou, Ouvéa, Yaté
- Valorisation cendre : Prony
- Transport terrestre de marchandises : Prony
- Transformation des produits de la pêche : Belep
- Lotissement social en terre coutumière : Mont-Dore

21 rue Georgette MOURIN- 98800 Nouméa  
Tél./Fax : 46 02 22  
E-mail : [ecodev@canl.nc](mailto:ecodev@canl.nc)



## Soyez l'avenir, Soyez solaire.

Habitat isolé    Télécom  
Piscine solaire    Pompage  
Eclairage public    Connecté  
réseau



Tél.: 27 62 27 - Fax: 24 11 27  
NUMBO 24 RUE DU SAINT  
ANTOINE BP 7306 98801  
NOUMEA CEDEX  
[sunzil@sunzil.nc](mailto:sunzil@sunzil.nc)  
[www.sunzil.com](http://www.sunzil.com)

# Sunzil

GROUPES TOTAL & EDF

# Le Paradis à la portée de tous



Prenez le large  
à bord du **BETICO 2**



UFOU - PLAGES DE L'ÉLÉGANCE - COASTING ON LES LOUPE - MARCEL CHEVALER



[WWW.BETICO.NC](http://WWW.BETICO.NC)

1 Av. James Cook - Nouméa  
Tél. 26 01 00 - Fax 28 65 35



©CEN

texte Myriam Grandcler

## 1<sup>er</sup> forum des comités de gestion : de nouvelles pistes d'actions

*Le lagon calédonien vient de fêter ses cinq ans d'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco. À cette occasion, les comités de gestion participative chargés des six zones marines protégées se sont retrouvés à Ouano les 5 et 6 juillet. Organisé par le Conservatoire des espaces naturels (CEN-NC) et le comité de la zone côtière Ouest (ZCO), le forum avait pour objectif de créer du lien entre les comités et d'échanger sur les bonnes pratiques autour de la gestion du bien.*

**P**lus de 150 personnes ont assisté au forum des comités de gestion qui s'est tenu à Ouano : représentants des treize comités de gestion, associations environnementales, collectivités gestionnaires, instituts de recherche... Une première depuis l'inscription du lagon au patrimoine mondial en 2008. Pendant deux jours, les comités de gestion se sont relayés pour présenter leurs travaux, les actions menées mais aussi pour échanger et débattre. « *Ce fut également l'occasion de contribuer au renforcement de la notion d'un bien unique et d'un patrimoine partagé* », souligne Myriam Marcon, coordinatrice au pôle patrimoine mondial du CEN, en charge de la coordination de la gestion du bien inscrit.

### Un dynamisme exceptionnel

Cette rencontre a permis de mettre en évidence le chemin parcouru en ce court laps de temps. « *Les treize comités de gestion, en majorité structurés en association, ont a minima élaboré un diagnostic de la zone et quatre d'entre eux ont déjà un plan de gestion validé* », se félicite Nathalie Baillon, directrice du CEN. Un dynamisme largement salué par les représentants du ministère de l'Écologie et du Programme marin de l'Unesco. « *Ils ont été surpris par l'état d'avancée de la gestion participative et des travaux faits par les comités. Et ont déclaré n'avoir jamais vu ça ailleurs* », rapporte la directrice du CEN. D'autre part, le forum a permis de dresser plusieurs constats, notamment le formidable travail

des bénévoles malgré leur manque de moyens et de formation, qu'ils appellent de leurs vœux. « *Nous avons besoin de plus d'adhérents pour porter avec nous ce magnifique projet*, lance Mylène Aifa, présidente du comité de gestion de la ZCO. *Nous manquons tous de secrétaires et d'animateurs pour accompagner les bénévoles. Il faut voir leur investissement sur le terrain ! Nous ne sommes plus de simples bénévoles mais des mécènes !* ». La crainte partagée par tous est de voir cet engagement s'essouffler, faute de soutien plus important. « *Il faut dès maintenant réfléchir à la pérennisation de ces structures, leur reconnaissance mais aussi leur représentativité, des termes évoqués lors du forum* », indique Nathalie Baillon.





©E. Auplat

## Rencontre avec

**Fanny Douvère, coordinatrice du programme marin au Centre du patrimoine mondial de l'Unesco à Paris. Elle a pour mission de superviser les 46 sites marins inscrits pour leur valeur marine exceptionnelle et d'assurer le lien entre les gestionnaires.**

### Que pensez-vous de la gestion calédonienne du patrimoine mondial ?

Le bien inscrit depuis cinq ans est bien géré et les comités assument bien leur rôle. Ce qui nous permet d'avoir confiance dans la préservation à venir de ce site exceptionnel encore en bonne santé. J'ai vu de bonnes pratiques ici que je compte bien emmener avec moi.

### Quelles bonnes pratiques avez-vous relevées ici ?

En cinq ans, treize comités de gestion participative et une structure de coordination ont été mis en place, quatre plans de gestion ont été élaborés : quelles avancées en si peu de temps ! J'ai aussi noté l'intégration des peuples premiers à la conservation de ce bien, un mode participatif unique qui n'a, à ma connaissance, aucun équivalent dans les autres sites marins classés. Autre fait remarquable : les comités sont animés par des membres bénévoles passionnés par la conservation et qui ont une vraie connaissance des problématiques. Et ça aussi, c'est unique.

## Des responsabilités partagées par tous

Les comités ont également insisté sur le manque de communication quant à leur rôle, leurs missions et leur travail. « *Les gens ne savent pas que nous existons ou ne comprennent pas bien notre rôle*, note Mylène Aïfa. *Les autorités publiques doivent expliquer à la population ce qu'implique cette inscription, mais aussi aux exploitants miniers et aux agriculteurs qu'ils ont tous des responsabilités dans la sauvegarde de l'intégrité du bien inscrit* ». La ZCO regrette au même titre le peu de temps que consacre la DENV à ce dossier, « *de l'ordre de 1 % du temps de travail du référent ZCO, soit 1 h 06 mn environ par mois !* ».

Pour Emmanuel Coutures, en charge du dossier patrimoine mondial à la Province Sud, « *le forum a permis de se rencontrer et de proposer de nouvelles pistes d'actions et de gouvernance* ». La présidente de la ZCO, quant à elle, estime que ce rendez-vous a créé de véritables liens entre les comités de gestion qui envisagent de s'unir pour les actions à venir. « *Nous attendons avec impatience le prochain forum 2015 pour faire le bilan de ce qui aura été réalisé dans les attentes du forum 2013.* »



© Province Nord - Eric Aubry

Dolorès Bodmer ▶



© Marc Le Chélard

texte Amélie Rigollet

## Lagon Nord : vers une gestion autonome

*Depuis mai 2012, les sept comités de gestion relatifs au Grand Lagon Nord et à la zone côtière Nord et Est, zones inscrites au patrimoine mondial, sont à un tournant décisif. Et pour programmer de nouvelles actions, les comités se sont dotés de structures associatives. Le point avec la référente Nord, Dolorès Bodmer.*

Sur les sept comités de gestion concernant le bien inscrit du Nord de la Nouvelle-Calédonie au patrimoine mondial, deux concernent trois aires marines protégées, situées à Pouébo et Hienghène. « Il faut savoir que ces aires ont été créées à partir de deux délibérations provinciales d'août 2009. Elles ont une valeur juridique, ce qui n'est pas le cas pour les cinq autres comités », interpelle Dolorès Bodmer, chargée de mission environnement marin à la Direction du développement économique et environnemental (DDEE) de la Province nord. Ainsi, les cinq comités, plus informels, avancent davantage dans le consensus. « Les acteurs socio-économiques, les coutumiers, la mairie et la Province Nord sont représentés », précise-t-elle. Depuis peu, des associations loi 1901 sont nées de ces cinq comités (3 sur 5). Une étape

nécessaire pour mettre en œuvre les actions et surtout capter des fonds pour les mener à bien.

### De nouvelles associations

En mai 2012, le comité de gestion du Grand Lagon Nord, situé à Belep, créait sa propre association nommée Comité de gestion GLN Pwee Molep (« préserver la vie »). En mars 2013, c'est au tour de Poindimié de fonder sa structure sous le nom de Pöpwadene (« tracer la route »). Un mois plus tard, le comité de gestion de Touho fondait Hö-ût (« décider ou être résolu en marchant »). « La population est bien représentée avec des associations sportives, culturelles, religieuses ou professionnelles, les pêcheurs, le conseil de jeunes, les entreprises, les fédérations de femmes, les acteurs du tourisme et selon les communes, les partis politiques... », liste la référente du bien

inscrit. Quant aux associations issues des deux aires marines protégées, Dolorès Bodmer stipule une date de création bien antérieure, en 2009-2010. « Il s'agit de l'association AMP1 de Hyabe-Le-Jao (noms des tribus de Yambé et Diahoué) pour Pouébo, et de Ka-Poraou (« garde-manger ») pour Hienghène », précise-t-elle. Prochaine étape ? La création de plans de gestion, sauf pour les deux aires marines, déjà équipées. « Depuis 2012, nous avons une convention de trois ans avec chacune des deux associations afin de mettre en œuvre les actions des deux plans de gestion, un travail effectué au préalable avec le WWF entre 2006 et 2011 », confie Dolorès Bodmer. À terme, l'objectif est de développer la performance des associations afin d'accéder à leur pleine autonomie.



Luën Iopue ▶

texte Amélie Rigollet  
photos PIL

## Ouvéa, une démarche consensuelle

*Les atolls d'Ouvéa et Beautemps-Beaupré font partie des six zones du bien inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco. Le travail des coutumiers pour la préservation de ces espaces fut précurseur. Retour sur les actions lancées et celles à venir.*

« La population d'Ouvéa n'a pas attendu l'inscription de son bien naturel au patrimoine mondial de l'Unesco », lance d'emblée Luën Iopue, chargé d'étude de la biodiversité à la Province des Iles Loyauté. En effet, une « déclaration commune » est signée dès 2007 afin de reconnaître la légitimité partagée des deux côtés, tant par les coutumiers que par la Province des Iles (PIL), mais aussi la philosophie de la démarche entreprise. Pour regrouper l'ensemble des chefferies de l'île, Ouvéa s'est doté d'un groupement de droit particulier local (GDPL). Ainsi, le GDPL Bomene Tapu, composé de trente-quatre personnes, est la structure légitime en charge du dossier.

### Le temps de la mise en place

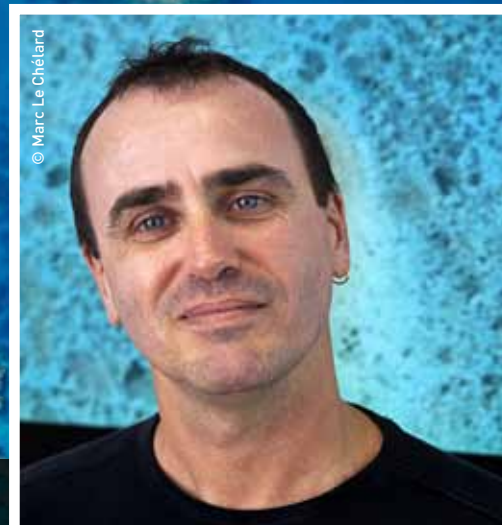
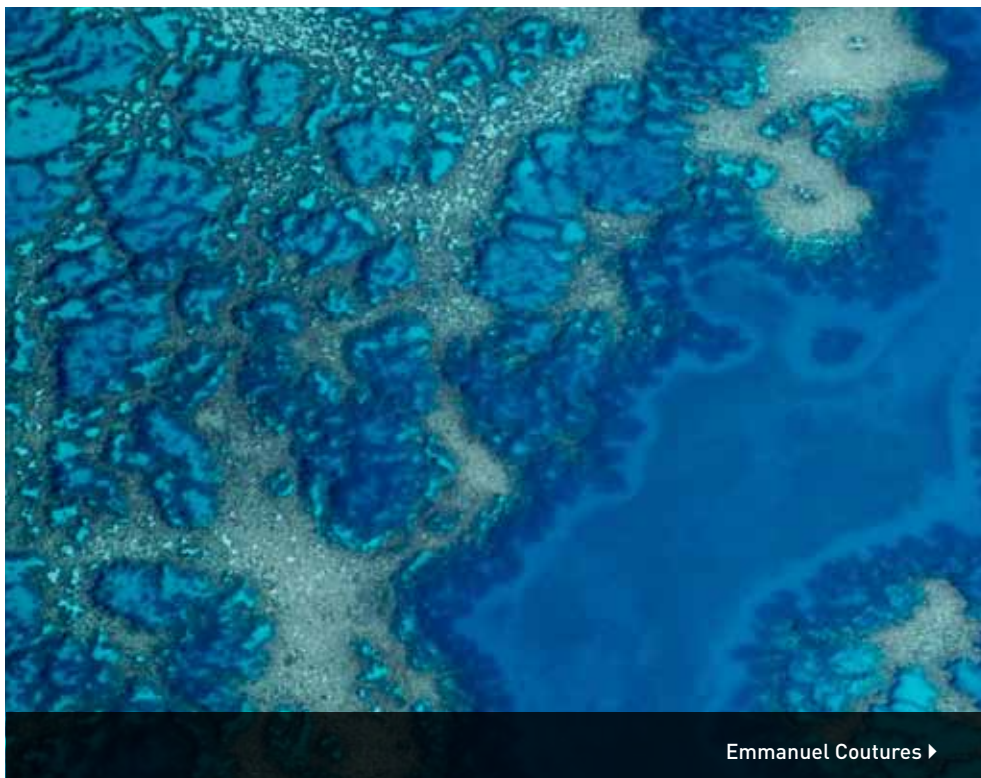
Interrogé sur la démarche entreprise

par le GDPL, le référent du bien inscrit évoque la recherche d'un consensus. « Le développement économique ne doit pas aller à l'encontre des préoccupations environnementales », souligne-t-il. Et sur ce point, l'ensemble des coutumiers est d'accord. Une première sur ce dossier. Pour aider les acteurs du comité à mettre en place un plan de gestion, la PIL a mandaté une organisation non gouvernementale (ONG). « Huit grands thèmes, avec des objectifs précis et évolutifs, se sont dégagés », souligne Luën Iopue. Et deux grandes phases opérationnelles vont s'appliquer dès cette année.

### 2013 : pérenniser les actions

Premier secteur d'activité à Ouvéa, la pêche fait l'objet d'un premier terrain de recherche. « Nous sommes en train de

créer une base de données, explique le référent. Elle nous servira d'outil pour avoir des visions sur l'impact de l'activité sur les ressources ». Un stagiaire a été recruté pour effectuer ce travail de renseignements mené en collaboration avec l'unité de conditionnement des produits de la mer (UCPM), la filière pêche de la Province des Iles, son service environnement ainsi que le syndicat des pêcheurs. En parallèle, trois types de suivi participatif du milieu marin sont menés. Le premier est diligenté par les gens d'Ouvéa eux-mêmes. Le deuxième sera effectué chaque année par le réseau d'observation des récifs coralliens (RORC) et enfin le dernier par l'Unesco dans le cadre d'un suivi périodique tous les six ans.



© Marc Le Chélard

Emmanuel Coutures ▶

texte Amélie Rigollet

## Grand Lagon Sud, une protection partagée

*Depuis le 5 juillet dernier, l'union des comités de gestion du Grand Lagon Sud, incluant les trois comités de gestion locale (CGL) de la tribu de Goro, de l'île des Pins et de l'île Ouen, a validé son plan de gestion participatif. Le fruit d'un travail de près de trois ans effectué par l'ensemble des parties prenantes. Détails.*

**C**ent quarante, c'est le nombre d'actions qui seront déployées d'ici 2017 pour préserver le Grand Lagon Sud. Des missions inscrites dans leur plan de gestion, lui-même validé depuis peu. Mais comme le souligne Emmanuel Coutures, chef du service conservation de la biodiversité à la Direction de l'environnement de la Province Sud et référent sur ce dossier, les actions ont débuté bien avant.

### L'union fait la force

Et pour les mener à bien, les trois comités se sont réunis au sein de l'union des CGL, composée de membres associés tels que l'CEIL (Observatoire de l'environnement), les associations environnementales, les industries minières, les fédérations professionnelles (pêche, tourisme...) ou bien encore la Dimenc. « *Ce comité de gestion est participatif. Il ne faut pas oublier qu'au final, c'est l'assemblée*

*provinciale qui statue sur les décisions relatives à l'environnement* », rappelle-t-il, en soulignant que la Province Sud est compétente en matière d'environnement et endosse le rôle de facilitateur entre les différents acteurs du projet.

### Améliorer...

De nombreux services techniques de la Province Sud ont participé à l'élaboration de ce plan de gestion. « *Nous recueillons et analysons les données de manière multifactorielle. Les décisions doivent prendre en compte l'ensemble des acteurs* », souligne Emmanuel Coutures. « *Parfois, c'est très politique, car cela touche à la gouvernance des espaces lagonaires.* » Grâce à ce travail, le plan de gestion du GLS prévoit une quinzaine d'actions pour améliorer l'application de la réglementation. Cette démarche sera complétée par vingt-cinq autres points ayant pour but la création de nouvelles

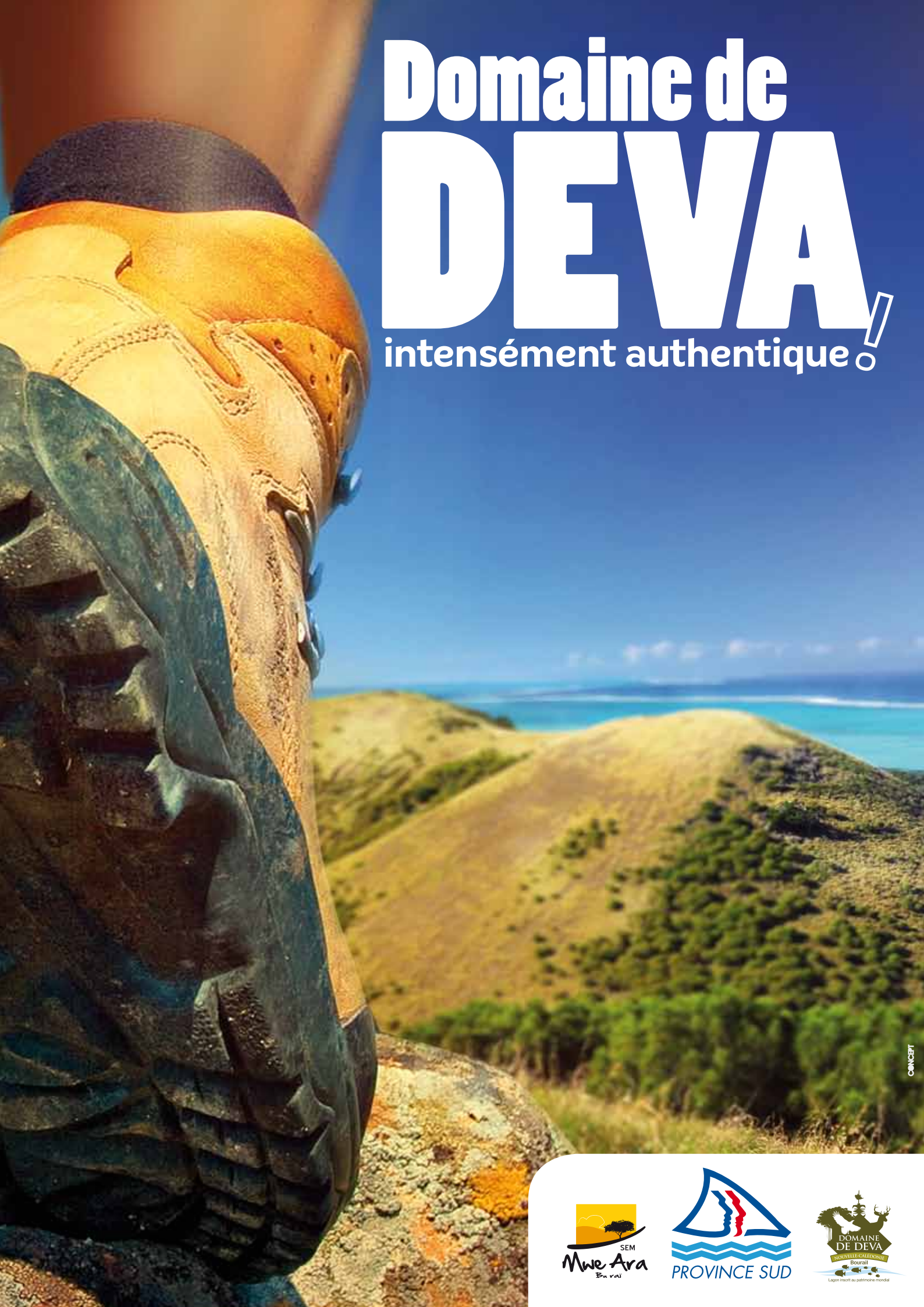
contraintes réglementaires. Des indicateurs d'efficacité vont également être mis en place en parallèle du plan de gestion.

### ... et animer

« *Nous devons poursuivre nos efforts pour réussir la mise en œuvre du plan de gestion avec l'ensemble des acteurs* », souligne le référent du dossier. En effet, accompagner les acteurs dans leur participation aux réunions est primordial. « *Nous avons des missions de routine mais aussi d'autres demandant davantage de temps* », poursuit-il, avant d'ajouter que des rencontres sur le terrain sont d'ores et déjà prévues. Enfin, le partage des problématiques rencontrées par les comités peut être un moyen de trouver des solutions de manière plus aisée. Au final, le but est bien de réussir à appliquer sur le terrain ce qui a été validé en amont par l'ensemble des acteurs.

# Domaine de **DEVA**

intensément authentique



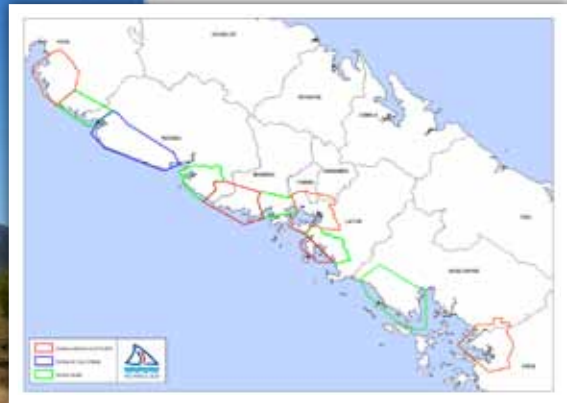
CONCEPT



# Actualité



©P.Chalas



## Prévenir le biseau d'eau salée

Le nom de « biseau d'eau salée » peut paraître étrange. Son fonctionnement est pourtant très simple. Lorsqu'un forage est installé en zone côtière, le pompage de l'eau douce tend à faire remonter une zone d'eau saumâtre située en biais (d'où biseau) entre le littoral et la terre. Ce faisant, le liquide impropre se mélange à l'eau douce et ne joue plus son rôle de tampon avec l'eau salée qui, plus lourde, se situe en dessous. Les liquides se mélangent et deviennent impropres à l'arrosage ou à la consommation.

Si on fait entrer le sel dans le sol, on ne pourra plus l'enlever. La Province Sud a lancé des études et une cartographie de ce phénomène depuis l'an dernier. Pour la seule région de Popydéry, une vingtaine d'exploitants intéressés ont été recensés dont une dizaine directement en zone rouge. Quatre solutions alternatives : une retenue collinaire, la désalinisation de l'eau de mer, l'extension du réseau d'eau potable en accord avec la municipalité ou la récupération des eaux de pluie. La Province propose une aide aux nouvelles installations.

## La traversée du grand herbier

Jusqu'au 31 décembre, l'Aquarium des lagons propose une exposition interactive qui permet de découvrir en jouant et en s'amusant les quelques secrets des herbiers calédoniens, un milieu constitué de plantes sous-marines, cousines de nos plantes à fleurs terrestres : les phanérogames marines. Ces plantes poussent de façon plus ou moins dense sur les fonds sablo-vaseux où elles forment de véritables prairies sous-marines, appréciées par une multitude d'espèces, notamment le dugong et la tortue verte. Ce nouvel espace herbier comprend trois panneaux d'informations et surtout un nouveau bac de 4,5 m<sup>3</sup> en forme de trapèze, doté d'une tourelle panoramique de 75 cm de haut. Le temps d'une visite, petits et grands pourront se glisser dans la structure et rentrer au cœur de l'herbier pour admirer les animaux qui y vivent.



©M. Le Chélar



# Un sanctuaire **pour les requins**

Alors que la population de requins ne cesse de diminuer à travers le monde, la Nouvelle-Calédonie a décidé, en avril 2013, d'interdire la pêche aux squales dans toute sa zone économique exclusive (ZEE).



L'étendue océanique concernée couvre quelque 1,4 million de km<sup>2</sup>, soit plus de deux fois la superficie de la France. La biodiversité marine y est particulièrement riche, on peut y rencontrer près de 50 espèces de requins différentes et notamment les grands requins-marteaux, les requins-tigres ou même des

grands requins blancs. Les requins sont essentiels pour la santé des écosystèmes marins et même si leur pêche n'est pas importante dans l'archipel, c'est au titre du principe de précaution que le gouvernement a pris cette mesure. De quoi dissuader les flottes asiatiques en quête d'ailerons qui servent à la confection de mets très prisés en Asie. Le gouvernement a également interdit toute activité de shark-feeding afin de ne pas perturber les espèces dans leur comportement.

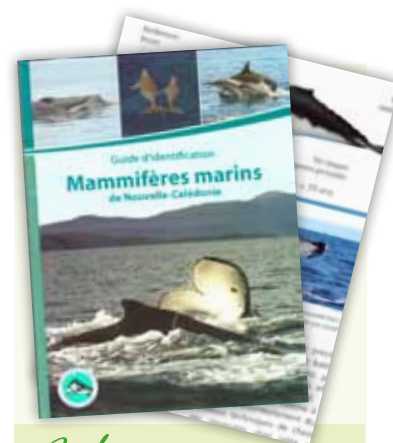
## Guide des mammifères marins, **une bible**

La Nouvelle-Calédonie possède une biodiversité remarquable en mammifères marins avec actuellement 27 espèces recensées (lire encadré). Pour s'y retrouver parmi ces variétés d'espèces, Claire Garrigue et Morgan Poupon, deux scientifiques spécialistes des mammifères du lagon, ont travaillé à la réalisation d'un guide d'identification à l'usage des professionnels, des plaisanciers et de tous les curieux de ce fabuleux milieu marin. Cet ouvrage de 128 pages, le premier à s'intéresser à l'ensemble des mammifères marins de l'archipel, s'est nourri de plus de 20 ans de travaux de recherche, de 7 000 heures d'observation en mer, à terre et dans les airs, de dizaines d'interventions sur des animaux échoués ou encore d'observations opportunistes collectées auprès du public. Ce guide s'inscrit dans la continuité des actions de l'association Opération Cétacés. Créée en 1996 par Claire Garrigue, elle œuvre à promouvoir une meilleure connaissance des mammifères marins de notre lagon par le biais d'activités de recherche scientifique. Ce petit livret constitue une source d'informations précieuses à la fois pour l'identification et la connaissance de ces espèces.

### Informatif et pratique

Dans la première partie du guide, vous y apprendrez les généralités sur les mammifères marins, notamment ceux qui vivent en Nouvelle-Calédonie, la nature des dangers qui les menacent, comment les reconnaître en fonction de certains critères, le souffle, la taille, la couleur, la nageoire dorsale ou

la tête. On peut y lire par exemple que « *la baleine à bosse est l'une des espèces les plus faciles à identifier grâce à ses grandes nageoires pectorales et à sa séquence de plongée. De loin, un doute peut exister avec le cachalot mais l'observation d'un souffle droit et buissonnant permettra de reconnaître la baleine à bosse* ». Vous y trouverez également des conseils pour les observer sans les déranger et décrypter quelques-uns de leurs comportements. La seconde partie entre dans la description des six familles recensées dans les eaux néo-calédoniennes, classées selon des codes couleur pour les repérer plus facilement, elles-mêmes divisées en 27 espèces. Chacune d'entre elles dispose d'informations synthétiques et d'indications sur leurs caractéristiques physiques, leur comportement ainsi que leur distribution et leur habitat. De nombreuses photos et illustrations encyclopédiques permettent d'aérer le texte et de faciliter leur identification. Ce livre de poche est amené à devenir le prochain livre de bord de tout passionné de la mer. Le feuilletter, c'est déjà faire connaissance avec ces animaux. S'y plonger, c'est apprendre à vivre avec eux en harmonie.



*Guide  
des mammifères marins  
de Nouvelle-Calédonie*

Claire Garrigue et Morgan Poupon.  
Éditions Opération Cétacés, 2013.

Imprimé en Nouvelle-Calédonie :

- 128 pages ;
- 37 illustrations ;
- plus de 160 photos ;
- prix de vente public : 2 900 F

# ENVIRONNEMENT

Artisans  
**TOUS**  
concernés

## SANTÉ • SÉCURITÉ

Avec plus de 20 000 personnes actives dans l'artisanat en Nouvelle-Calédonie (chefs d'entreprises, salariés, conjoints et apprentis), l'impact des petites entreprises sur la Santé-Sécurité au travail et l'Environnement est réel. Aussi, la CMA accompagne les artisans pour limiter ces risques et pour respecter les normes réglementaires en leur proposant **des outils adaptés et gratuits**.

### Les artisans s'engagent...



la **marque ENVOL** : (engagement volontaire pour l'environnement), une démarche de progrès permettant de réduire l'impact environnemental de l'entreprise, quelle que soit son activité.



la **charte chantier vert** : pour limiter les nuisances sur les chantiers du bâtiment au bénéfice des riverains, des ouvriers et de l'environnement.



l'**opération garage propre** : pour une gestion collective des déchets dangereux des professionnels de l'automobile.

### La Chambre de métiers et de l'artisanat est à leurs côtés

**informations** : réglementations, guides et fiches pratiques, orientation vers les bons interlocuteurs.

**accompagnement** : conseils personnalisés, visites d'entreprise, réalisation de pré-diagnostic, montage de dossier.

**formations** : déchets, sécurité, hygiène...

**actions collectives** : pour résoudre des problématiques communes à un métier ou secteur d'activité.

**partenariat** avec les acteurs du développement durable en Nouvelle-Calédonie.



Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat  
Nouvelle-Calédonie

Contact : **Karine LACROIX** Conseillère Santé Sécurité Environnement CMA  
Tél. : **28 23 37** - [karine.lacroix@cma.nc](mailto:karine.lacroix@cma.nc)

[www.cma.nc](http://www.cma.nc)

## Découvrez l'îlot Ténia



avec

# Bouts d' Brousse

ANT 09 014

Farés - Transats - Tables  
réservés à notre clientèle



**Sorties à la journée  
Taxi-boat pour camping**

Tél. 76 42 38

[bdb@mls.nc](mailto:bdb@mls.nc)

[www.ilot-tenia.nc](http://www.ilot-tenia.nc)

Bouts d'Brousse



Société d'Etudes et d'Expertises en Electricité

V.R.D. ÉLECTRICITÉ  
LOTISSEMENT  
BÂTIMENT TRAVAUX PUBLICS  
INDUSTRIE



Lotissement Côté Parc  
Commune : Maré Dore  
Maître d'ouvrage : Océanis



Lotissement Bois de Nain  
Maître d'ouvrage : SCI NP

SARL au capital de 100 000 F CFP  
Siège social : 3, rue J. Dolbeau - Immeuble CET DUCOS BP 9325  
98807 Nouméa Cédex  
Tél. : 25 07 55 - 79 92 44 - Fax : 28 18 32





## La plus grande aire marine protégée au monde

La Nouvelle-Calédonie a créé l'événement au 3<sup>e</sup> congrès mondial des aires marines protégées qui s'est tenu les 26 et 27 octobre 2013 à Ajaccio (Corse). Anthony Lecren, ministre du gouvernement en charge de la gestion et de la conservation des ressources naturelles de la zone économique exclusive (ZEE), a officiellement annoncé la création d'un « Parc marin de la mer de Corail » au mois d'avril 2014, couvrant l'ensemble de notre zone, soit près de 1,4 million de km<sup>2</sup>.

Les travaux d'analyse stratégique et le processus participatif nécessaire à cette création se poursuivront et consacreront, avec la partie australienne, la plus vaste aire marine du monde. Depuis l'inscription des lagons calédoniens en 2008

sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco, la Nouvelle-Calédonie se devait de défendre ses dossiers et d'envisager une coopération régionale accrue.

Déjà, lors de la réunion du Forum des Îles du Pacifique (FIP) en août 2012 à Rarotonga (Îles Cook), la Nouvelle-Calédonie avait déclaré officiellement le lancement d'études pour la gestion intégrée de son espace maritime. L'objectif est la mise en place d'une aire protégée et de mécanismes de préservation des eaux et des fonds marins et de contribuer ainsi, à l'exemple de Kiribati et des îles Cook, à la dynamique régionale du « *Pacific Oceanscape* » portée par le FIP.

**SOCAFOR**  
Forage et pompage - énergies renouvelables

Tél. 77 38 45 • 77 14 83

socafor@mils.nc Forêt Noire - 98 880 LA FOA - BP 283

# 1 MOIS D'ESSAI OFFERT

nautilus  
ESSENTIEL  
16Mb/s 5000F/MOIS



**nautile**  
FOURNISSEUR D'AVENIR

[www.nautile.nc](http://www.nautile.nc)

[contact@nautile.nc](mailto:contact@nautile.nc)

28 74 28

Offre valable jusqu'au 31/09/2013. Voir détails et conditions de l'offre en magasin.  
Forfait Nautilus Essentiel : 16 Mb/s, 8Go/mois, téléphonie monde illimitée, 1h/mois  
vers les mobiles.

*Savourer l'instant  
à domicile*



Capsule  
85 frs

**15 jours**  
de test **gratuit**

**+**  
**1 boîte**

**Offerte!**



Dosette  
(biodégradable)  
40 frs



LES FONTAINES D'EAU  
DU MONT DORE



Tél : 41.30.40 / 35.33.12





La fontaine du col de Plum

texte Aurélie Cornec  
photos Marc Le Chélard

## L'eau qui coule de source

*L'eau du Mont-Dore est une excellente eau de source qui accompagne les Calédoniens depuis vingt-cinq ans. La seule produite sur le Caillou. Mais quelles sont les différences entre eau de source et eau minérale ? Laquelle des deux privilégier pour sa santé ? Zones protégées a choisi...*

### Le rituel de la fontaine de Plum

En 1955, le Syndicat d'initiative du Mont-Dore décide de capter l'eau de la source par un système de différents petits bassins afin de la collecter dans un grand bassin principal, en bordure de route, et la rendre ainsi plus accessible. La fontaine du col de Plum est officiellement inaugurée un an plus tard sous le nom de fontaine Joseph Bourgeois, en l'honneur d'un membre actif du Syndicat d'initiative, au cœur du projet.

Propriété de la commune du Mont-Dore, la fontaine publique est devenue un lieu très apprécié des Calédoniens. Elle permet de disposer gratuitement d'une eau de source naturelle et à portée de main. La fréquentation varie selon les mois : en haute saison, 300 personnes en moyenne se déplacent chaque semaine, entre 6 h et 18 h. Avec des pics observés le samedi et le dimanche.

**D**epuis le début du siècle dernier, l'eau de la source naturelle du col de Plum est très réputée pour sa pureté, sa fraîcheur et sa légèreté. « *Entre 1950 et 1960, de nombreuses sources du col de Plum ont été répertoriées et captées. En 1979, l'eau issue des émergences du col a été reconnue comme une eau de source par arrêté du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie* », explique Chantal Creugnet, responsable qualité à la SIEM (Société industrielle des eaux du Mont-Dore). Un premier investisseur obtient alors l'autorisation de conditionnement de cette eau, mais la perd faute d'exploitation après un délai de plusieurs années. En 1984, une autorisation de captage est délivrée à un autre investisseur qui

crée la société SIEM. L'usine de mise en bouteille est construite deux ans plus tard, l'autorisation d'exploitation obtenue en 1987. Les premières bouteilles sont commercialisées sous l'appellation d'eau de source naturelle Mont-Dore. Vingt-cinq ans plus tard, les bouteilles et bonbonnes d'eau du Mont-Dore font partie intégrante du quotidien des Calédoniens qui achètent plus de 18 millions de litres par an. « *L'usine peut produire jusqu'à 120 000 bouteilles d'eau et 5 000 bonbonnes par jour* », précise Patrick Calvarin, directeur technique de la SIEM, seul producteur d'eau de source en Nouvelle-Calédonie.

### Les vertus de l'eau de source

L'eau du Mont-Dore, dont la teneur en



Magalie Cardon

*Boire au moins  
1,5 litre chaque jour*

Ces besoins sont augmentés en cas de chaleur (au-dessus de 30° C), de fièvre supérieure à 38° C, d'activité physique et d'allaitement. « Il est préférable de boire de petites quantités d'eau régulièrement dans la journée plutôt qu'une grosse quantité d'un coup, conseille Magalie Cardon. Et de ne pas attendre d'avoir soif pour boire : lorsque la sensation de soif est présente, on est déjà déshydraté ».

nitrate est pratiquement nulle, offre une très bonne qualité. De plus, embouteillée sur place, elle limite le transport jusqu'au consommateur, ce qui réduit d'autant son bilan carbone. « L'eau de source fait l'objet de contrôles réguliers destinés à vérifier sa qualité », indique Magalie Cardon, diététicienne diplômée d'Etat. « Et sa composition peut changer au fil du temps », contrairement à l'eau minérale qui doit présenter une composition stable tout au long de l'année. Issue d'une profondeur moindre que l'eau minérale, l'eau de source est non traitée et naturellement alcaline (pH supérieur à 7). Si elle se montre variable, sa teneur en minéraux est surtout (bien) plus faible que celle d'une eau minérale. Elle peut donc se boire au quotidien, sans le moindre danger ni modération.

### Ne pas abuser de l'eau minérale

De son côté, l'eau minérale dont la teneur en minéraux s'avère parfois très élevée (> 1 500 mg/l) est plutôt conseillée à des

personnes présentant, ponctuellement ou cycliquement, des carences en magnésium, sodium, potassium... ou dont l'alimentation n'est pas suffisamment variée... « Elle présente des vertus pour la santé, mais mieux vaut n'en boire que lors de cures de courte durée », assure la diététicienne. Si notre organisme requiert minéraux et oligoéléments, une consommation excessive d'eau minérale aurait pour conséquence de l'obliger à puiser dans ses réserves énergétiques pour évacuer le surplus, avec un risque d'épuisement des organes filtres (les reins notamment), risque accru en cas d'insuffisance rénale. Par ailleurs, une eau trop chargée ne peut remplir ses fonctions de transport des nutriments et d'élimination des déchets. Ce qui là aussi pose problème car, selon la formule du bio-électronicien Richard Haas, « l'eau n'est pas intéressante pour ce qu'elle apporte, mais pour ce qu'elle emporte ».

### Et l'eau du robinet ?

Les accros de l'eau en bouteille, qu'elle soit de source ou minérale en oublieraient presque qu'en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, l'eau coule encore du robinet. « L'eau du robinet doit répondre à des critères de qualité précis – couleur, odeur, saveur et turbidité – ainsi qu'à des paramètres physiques et chimiques, comme sa température ou son pH », rappelle Magalie Cardon. Et sur le Caillou, elle est en général de très bonne qualité, sauf dans certaines régions après des épisodes de fortes pluies. D'où l'importance pour les Calédoniens de veiller sur l'eau potable et de tout mettre en œuvre, chacun à son niveau, afin de pérenniser cette ressource non inépuisable.

Quant à l'eau agricole, elle ne fait pas exception à ce souci de préservation. En collaboration avec le comité de gestion de la ZCO, la direction du Développement rural de la Province Sud (DDR) organise des réunions de travail dans les différentes communes de la côte Ouest. Objectif, en améliorer la gestion collective.





**ENTREPRISE MAYU-B**  
776 976

- BROYAGE •**
- DEBROUSSAILLAGE •**
- ELAGAGE •**
- CLOTURES •**

**Zone de Mearé 2 - BP 55 - 98880 LA FOA**  
Tél. 77 69 76 - Fax 41 20 59 - E-mail : smyc.bausch@canl.nc

## IMAGER LE SOUS-SOL JUSQU'À 100M DE PROFONDEUR

**APPLICATION ENVIRONNEMENTALE 2012-2013 :**  
Hydrogéologie et imagerie de intrusion du biseau salé  
au sein des plaines alluviales de la côte Ouest de  
la Nouvelle-Calédonie (Bouraké, Moindou, Nessadiou, Poya)

**SANS FORER  
et sans impact  
environnemental**

[www.geophysical.nc](http://www.geophysical.nc)  
Tél. : 27 12 15

**GEOPHYSICAL**

NOBLESSE - ROBUSTESSE - LONGÉVITÉ

**WH CONSTRUCTION**

**L'habitat naturellement durable**

 Abri de jardin à partir de 400.000 xpf 17 m²	 Cabane pour enfant, à partir de 140.000 xpf 4 m²	 Bouraco à partir de 1M2 112 m²	 Villa 6 maisons colorées à partir de 1M 56 m²	 Toilettes à partir de 140.000 xpf
--	--	--	---	---

De l'abri de jardin à la maison R+1 de 100m² et plus ...  
confiez-nous votre rêve, nous en ferons votre réalité.

Tél./Fax : 43 69 87 - Mob. : 75 97 17  
E mail : whconstruction@canl.nc





# Notre **métier**, traiter votre **eau**...

**30 ans**  
d'expérience  
à votre service

- le stockage d'eau de 3 à 5 000 m<sup>3</sup>
- le traitement d'eau potable
- le traitement des eaux usées de 6 à 3 000 Eh
- les stations de pompage
- les process industriels
- la maintenance d'installations

Des hommes et des femmes compétents, régulièrement formés, porteurs de savoir-faire reconnus et fiers d'œuvrer pour la préservation de l'environnement de la Nouvelle-Calédonie.

Des infrastructures situées à Ducos, Koné et Hienghène dont 700m<sup>2</sup> de bureaux et d'ateliers de fabrication et de montage.

Des partenaires privilégiés partageant des valeurs communes : qualité, service, innovation et respect de l'environnement.

Des technologies de pointe dédiées aux industriels et collectivités : la double osmose inverse, l'ultrafiltration, la désalinisation, l'électrochloration, la boue activée, le bio disque, les adoucisseurs...

**28 17 27 - epureau@epureau.nc**



## **Tous types d'analyses**

- *Eau de mer*
- *Eau douce : distribution et superficielle*
- *Eau usée*
- *Eau de process*
- *Sédiments boues et sols*



Contactez-nous, nous étudierons toutes vos demandes. Ouvert du lundi au jeudi de 7h30 à 17h et le vendredi de 7h30 à 16h.

Tél. 24 94 12 - Fax : 24 12 29 - Email : labeau@mls.nc



## La région des Grandes Fougères vous accueille...

Chaleureuses et authentiques, les communes de Farino, Moindou et Sarraméa mettent leurs atouts en commun pour vous accueillir : venez profiter des gîtes, des tables d'hôte, des campings, des marchés et des produits de terroir pour un séjour de détente et de plaisir en pleine nature.

Au coeur des 3 communes, le parc des Grandes Fougères possède une biodiversité exceptionnelle. La forêt primaire y abrite des centaines d'espèces végétales et de nombreuses espèces d'oiseaux endémiques : cagou, notou, pigeon vert... Laissez-vous charmer par cet environnement exceptionnel et profitez des activités de plein air qui s'offrent à vous !



### INFORMATIONS PRATIQUES PARC DES GRANDES FOUÈRES

L'accès au parc se fait par le village de Farino, prévoir environ 1h30 en voiture depuis Nouméa jusqu'à l'entrée du parc. Le parc est ouvert tous les jours sauf le mardi de 07h30 à 17h30, les visiteurs sont admis jusqu'à 15h30. Les chiens sont interdits. Le parc est également ouvert les jours fériés excepté les 1<sup>er</sup> janvier et 25 décembre.

### Contacts - Renseignements

Syndicat mixte des Grandes Fougères  
Tél. (+687) 43 72 00 - info-smgf@lagoon.nc

Accueil du parc  
Tél. (+687) 46 99 50

# Ent. Nasser



• Tirage de câbles téléphoniques souterrains et aériens, raccordements

• Tirage électrique • Installation électrique • Elagage

BP 375 - 98870 BOURAIL - Tél./Fax : 44 23 36 - ent.nasser@canl.nc



## Collège St Joseph de Cluny

*"Accéder à l'eau, un droit fondamental pour tous ; protéger l'eau, un devoir vital pour chacun".*



26 rue Boutonnet • Anse Vata • BP 8096 - 98807 Nouméa  
Tél. 26 15 43 - Fax 28 93 12 • Mail accueil.col.sjcluny@ddec.nc  
sec.col.sjcluny@ddec.nc • site <http://col.cluny.ddec.nc>



©P.Chalas

Mylène Aïfa prend très à cœur la mission du comité de gestion de la Zone côtière Ouest, qu'elle préside depuis janvier 2012.

Interview Sandrine Chopot

## « Aujourd'hui, nous avons besoin d'un animateur »

*C'est grâce à une équipe de bénévoles solidaires et impliqués que le comité de gestion de la Zone côtière Ouest a pu entreprendre depuis six ans de nombreuses actions et être le relais incontournable de l'information environnementale auprès des différents acteurs du territoire. Bilans et perspectives avec Mylène Aïfa, présidente du comité de gestion de la ZCO (zone côtière Ouest).*

### Zones protégées : Quel bilan tirez-vous de ces dernières années ?

**Mylène Aïfa :** L'année 2012 a été marquée par plusieurs actions qui ont demandé beaucoup d'énergie et de temps à l'ensemble des bénévoles. C'est aussi une année qui a parfois généré des frustrations. À titre d'exemple, nous avons lancé en 2008 la mise en place d'une étude toponymique sur cartes afin d'identifier l'ensemble des sites tabous. Au jour d'aujourd'hui, cette étude n'a toujours pas été réalisée. Le patrimoine universel et exceptionnel qu'est la

Nouvelle-Calédonie mérite mieux que notre engagement, même si celui-ci est entier.

### ZP : Pouvez-vous nous citer quelques actions phares ?

**MA :** Lors de la venue en Nouvelle-Calédonie de Joséphine Langley, représentante de l'Unesco, nous avons organisé une manifestation à la Roche percée et profité de sa visite pour faire passer des messages. Nous avons, entre autres, évoqué le creusement du Creek Salé qui sert de déversoir aux

égouts des habitations de la zone de Poé qui n'ont toujours pas de station d'épuration. Au cours de l'année 2012, nous avons participé au reboisement sur le domaine de Déva, à des débats sur le thème du réchauffement climatique au centre culturel Tjibaou. Nous avons continué à renforcer notre présence sur les marchés de Moindou, Farino et Bourail. Des études ont été menées avec l'IRD et l'IAC sur la biodiversité marine et terrestre, sur l'identification des espèces envahissantes. Nous avons également lancé la première

## « L'environnement doit devenir une priorité politique »

édition de la nuit de la chauve-souris à Table-Unio. Nous avons soutenu et accompagné les nouvelles structures de gestion environnementale sur l'île Ouen, Yaté, Table-Unio, Ouaoué et Bouirou. En octobre, nous avons mis en place une pépinière artisanale de mangrove à la tribu de Kélé (Moindou) avec le clan Sin-dié. Enfin 2012 c'est aussi la mise en ligne de notre site Internet, d'une page Facebook et l'édition de notre premier magazine *Zones protégées* !

### **ZP : L'année 2013 a elle aussi été assez riche...**

**MA :** En juillet, nous avons organisé avec le Conservatoire des espaces naturels (CEN) le forum de l'ensemble des comités de gestion du pays. Cette manifestation a permis de partager nos diverses expériences et de voir comment nous allions adapter nos différentes actions par rapport au nouveau plan de gestion environnemental. Aujourd'hui, il est important que les associations environnementales arrivent à travailler en partenariat. Nous serons ainsi plus forts ! Je reste confiante et optimiste.

### **ZP : Quels ont été les autres temps forts de l'année 2013 ?**

**MA :** En juin, nous avons participé, avec Odile Boyd et la mairie de Moindou, à la mise en place d'un projet de récolte de baies roses, plante devenue envahissante. Nous avons également organisé avec la participation de l'association Acotred et l'éco-organisme Trecodec, le ramassage de déchets

encombrants dans le secteur de Boghen et Table-Unio. Ces deux tribus font partie du bassin versant de la zone tampon terrestre. Un projet de création d'une mini-déchetterie sur terre coutumière, porté par les jeunes de la tribu et les coutumiers, est en cours pour le ramassage et le stockage de déchets encombrants de la tribu de Table-Unio et des populations d'Arémo. Nous sommes toujours et encore présents sur les marchés de Moindou, Farino, Table-Unio et Bouirou. Avec l'appui de scientifiques, d'Acotred et de Trecodec, des interventions sont également prévues dans les collèges et lycées de Nouméa sur les thèmes des métiers de l'environnement.

### **ZP : Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez ?**

**MA :** Faire respecter le plan de gestion environnemental et veiller à son application est un travail de longue haleine, d'autant plus que nous ne sommes que des bénévoles. Nous avons un référent à la Direction de l'environnement (DENV) mais le temps qu'il consacre à la ZCO nous semble encore bien insuffisant. Nous ne pouvons pas continuer à être les sentinelles de l'environnement sans avoir derrière les moyens financiers, humains et techniques qui suivent. Aujourd'hui, nous avons besoin d'un animateur !

### **ZP : Un message pour nos lecteurs ?**

**MA :** Aujourd'hui, les mauvaises pratiques sont encore majoritaires et la tâche pour

### *Journée récréative sur le thème de la mangrove*

Le 7 juillet dernier, la ZCO organisait une journée récréative sur le thème de la mangrove à Ouano Surf Camp (La Foa). Un questionnaire a été établi sur ce thème. Les gagnants ont reçu des lots offerts par la société Le Méridien et le Bético. La Société minière Georges Montagnat a contribué aux sponsors de la journée pour une valeur de 200 000 F CFP. L'association Terre brûlée a clôturé la journée avec la danse traditionnelle de la buse, réalisée par les enfants de la tribu de Ouatom.

inverser la tendance est énorme. Les associations environnementales ont besoin de tous et surtout des institutions et collectivités pour atteindre leurs objectifs. Il faut innover pour les aider à fonctionner. Pourquoi ne pas leur restituer une part du budget public ou le retour des amendes pour infractions au Code de l'environnement ? L'environnement doit devenir une priorité politique. Il est important de fédérer autour de nous les valeurs de la protection de l'environnement pour que nos enfants puissent profiter de ce joyau qu'est la Nouvelle-Calédonie. Enfin, je tiens à remercier la Province Sud qui nous a toujours soutenus dans notre démarche participative, tous les bénévoles du pays qui œuvrent dans les associations et les généreux donateurs qui ont grandement participé à l'édition de ce second numéro de *Zones protégées*.



Normes	Intitulé	Finalité	Principe	Nombre d'établissements certifiés en NC
ISO 9001	Système de Management de la Qualité (SMQ)	Satisfaction client (externe et interne = entre les services)	Démarche volontaire	Environ 60
ISO 14001	Système de Management de l'Environnement (SME)	Prévention des impacts environnementaux négatifs	Principe d'amélioration continue sur la base du « PDCA » (Plan - Do - Check - Act)	Environ 5
OHSAS 18001	Système de Management de la Santé et Sécurité (SMSS)	Prévention des accidents au travail	Certifiable par un organisme de certification indépendant et habilité (ex : BVC, DNV, AFAQ, LRQA...)	Environ 5
ISO 22000	Système de Management de la Sécurité Alimentaire (SMSA)	Prévention de denrées alimentaires insalubres		Environ 5

Source : Institut de la Qualité • www.institut-qualite.nc > www.institut-qualite.nc

La gestion du déchet médical

---

**Professionnels de santé**

---

En confiant vos déchets médicaux à des professionnels, **vous protégez votre île et son environnement.**



Traiter vos déchets d'activités de soins est aujourd'hui une condition obligatoire suite à la délibération n°105/CP du 14 novembre 2002 et en respect des codes de déontologie.

Tél. 41 31 73  
Mail : comm.promed@canl.nc



## Liste de sympathie :

**BIO BROUSSE**  
BP 928 • 98870 Bourail  
Tél. 44 16 17

**SARL PROTECTOR**  
133, rue Bénébig • Vallée des Colons • 98 800 Nouméa  
Tél. 28 53 63



texte Audrey Frémond  
photos Marc Le Chélard

## Entreprises, engager une démarche qualité : **un véritable atout**

*En quinze ans, une centaine d'entreprises calédoniennes se sont engagées dans une démarche de certification ISO (International Standard Organization) et les initiatives en faveur de l'environnement, comme les chantiers verts, fleurissent. Détails sur les bienfaits d'une politique qualité.*

**B**asée sur du volontariat, la démarche qualité est un investissement sur le long terme. Ses effets sont nombreux, influant tant sur le système de management que l'image de marque ou l'environnement. Dans cette optique, les entreprises calédoniennes se tournent de plus en plus vers la certification ISO. Ce « sésame » offre avant tout une ligne directrice à l'entreprise ou l'organisme pour être toujours en phase avec les besoins et exigences de sa clientèle ou de son public. Pour cela, un éventail de certifications existe : l'ISO 9001, consistant à la mise en place d'un management de qualité, l'ISO 14001, tourné vers l'environnement, l'ISO 22000,

basé sur les principes d'hygiène et enfin l'OHSAS 18001 relatif à la sécurité et la santé au travail. L'entreprise détentrice d'une certification s'insère alors dans une « approche organisationnelle » afin de réduire ses dysfonctionnements.

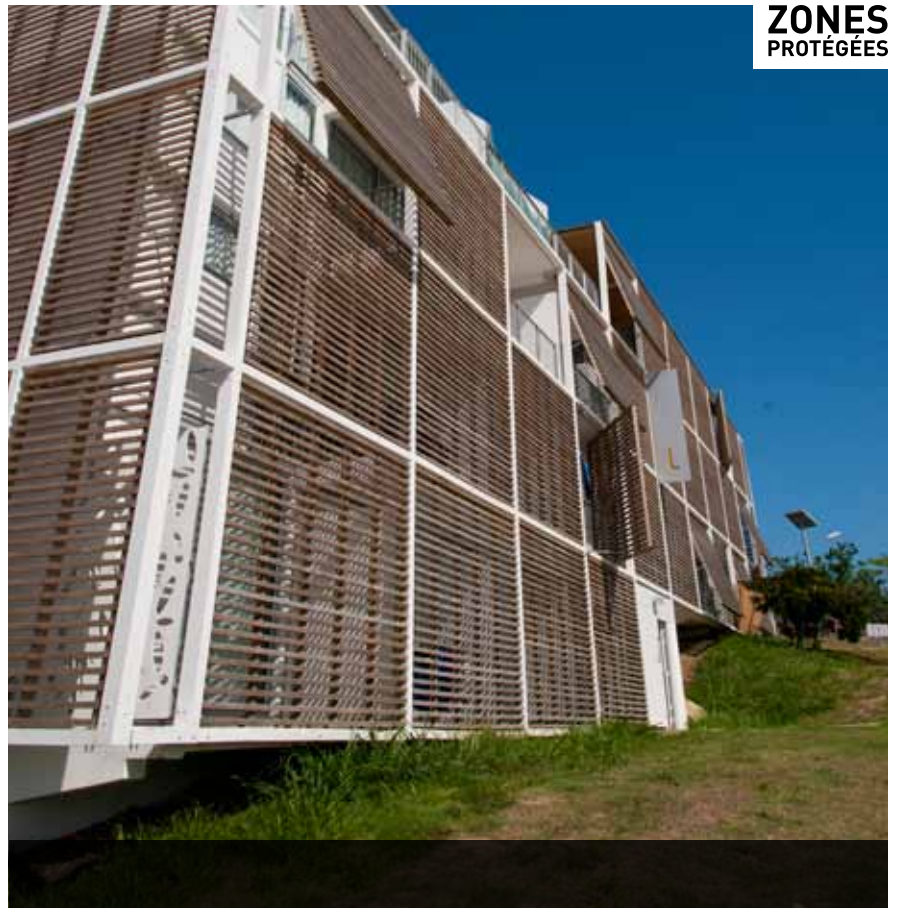
### **Recours au professionnel**

Précurseur en matière d'accompagnement vers la certification, l'Institut de la qualité a déjà œuvré auprès de quatre-vingts entreprises du territoire. « Nos services s'étendent de l'audit-diagnostic à la mise en œuvre du référentiel en passant par la formation du personnel ou des audits blancs », souligne Vincent Talbot, l'un des associés de l'Institut de la qualité.

*Nous évaluons et améliorons les écarts avant le passage à la certification ». Délivré par un organisme de certification comme Bureau Veritas ou DNV (Det Norske Veritas), l'ISO court ensuite sur trois ans. « Deux passages sont effectués durant cette période, entre l'obtention de la certification et son renouvellement », précise-t-il. Il est ainsi plus facile d'anticiper les risques, sinon de les maîtriser.*

### **Prévenir et s'améliorer**

Pour l'entreprise, l'ISO est une manière de démontrer sa volonté de s'investir dans une démarche d'amélioration continue, impliquant l'ensemble du personnel de l'entreprise et la direction. C'est le cas



**« Même si cela n'en est encore qu'aux prémices, de plus en plus d'appels d'offres intègrent un volet environnemental. »**

de la Société immobilière calédonienne (SIC), engagée depuis le début des années 2000 dans une politique de management qualité. « Depuis que nous sommes certifiés ISO 9001, la démarche qualité s'inscrit dans le travail quotidien de nos agents, relate Vincent Thevenot, secrétaire général de la SIC. Le système n'est pas subi mais bien ancré dans notre philosophie d'action ». L'organisme s'engage également dans

de nombreuses autres actions de ce type comme les chantiers verts, les constructions en bois ou bien encore les bilans carbone. « Au total, la SIC déploie onze processus de management qualité, avec un pilote chacun en charge du suivi », souligne-t-il.

### Marche avant

Et la tendance au recours à la démarche qualité devrait s'accélérer dans les années à venir. Une pensée partagée par Vincent Talbot. « Même si cela n'en est encore qu'aux prémices, de plus en plus d'appels d'offres intègrent un volet environnemental », assure-t-il. Les exemples le confirment. La Calédonienne des Eaux a effectué ce choix en passant une certification 14001, en plus de l'ISO 9001. Il faut dire que les avantages de la certification sont nombreux : maîtrise des coûts, réponse à la conformité réglementaire, compétitivité, préservation du cadre de vie, réponse aux défis industriels techniques ou bien encore entretien de

*Un organisme de certification  
en Nouvelle-Calédonie*

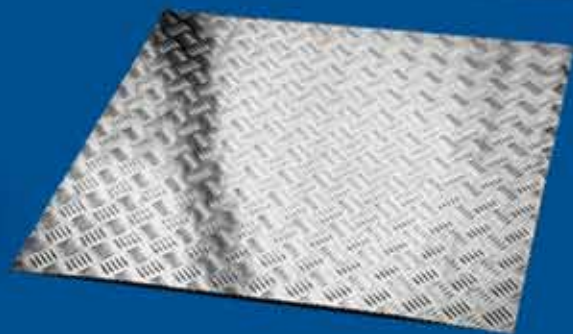
Depuis trois ans, la Société de certification du Pacifique (SCP), créée par Vincent Talbot et Jean-Noël Pezant, délivre des certifications ISO aux entreprises calédoniennes. « S'adresser à un certificateur local offre à l'entreprise de moindres coûts », explique Vincent Talbot. Localement représentante de DNV, elle est la première société de certification du territoire.

l'image de marque. Reste à savoir si un jour les entreprises seront soutenues dans leur démarche qualité par le gouvernement calédonien, comme c'est déjà le cas en Métropole pour l'ISO 14001 via une politique subventionniste de l'État.

# Tous travaux de

**SOUDURE, INOX, ALU, FERRONNERIE,  
MATÉRIEL INDUSTRIEL, BATEAUX, BÂTIMENT.**

**SUD  
METAL  
PACIFIQUE**



**Mais également :**

Poseur en ossature métallique, charpente, couverture...

**3 RUE JEAN BANUELOS BP 31262 – 98895 NOUMEA CEDEX**  
TÉL. 28 15 01 - Email : [sudmetal@mls.nc](mailto:sudmetal@mls.nc)



# Loisir et protection du lagon sont compatibles adoptons les bons gestes !

A travers son « *guide des comportements sur le lagon en toute saison* », la Province Sud invite les usagers de la mer et des îlots à adopter la bonne conduite pour préserver ce joyau du Pacifique.

## Assurer un bon mouillage

- Jeter l'ancre dans les fonds de sable ou dans les coraux morts seulement. La chute de l'ancre et les frottements de la chaîne sur le fond peuvent en effet détruire des dizaines de mètres carrés de coraux et toute destruction est souvent irréversible.
- Les herbiers doivent également être épargnés.
- L'idéal est d'utiliser les corps morts aux abords des îlots.

## Respecter la faune et la flore sur les îlots

- Éviter d'aller à l'intérieur des îlots, excepté si un chemin aménagé est mis en place. Le piétinement détruit en effet les jeunes pousses et la présence humaine gêne les oiseaux et leurs nichées.

## Attention aux pétrels et aux puffins

- Ces deux espèces pondent dans des terriers susceptibles d'être détruits par les pas.
- Par ailleurs, les sternes nichent à même le sol. Leurs œufs et leurs poussins sont très vulnérables.
- Il convient donc d'éviter d'installer son campement sur le premier cordon de végétation.

## Respecter les oiseaux marins

- Rester à distance.
- Ne pas stationner à côté de colonies d'oiseaux.
- Ne pas s'approcher des jeunes oiseaux.
- Ne pas nourrir les mouettes directement ou en laissant des déchets alimentaires.

## Sauvegarder les ressources en pêchant raisonnablement

- Avant de partir, vérifier la réglementation en vigueur concernant les autorisations de pêche.

- Certaines espèces sont protégées par des interdictions de pêche temporaires, d'autres par un quota à respecter ou encore par les limitations d'âge ou de taille.
- Le ramassage des coraux vivants et la pêche des toutoutes, volutes, casques et nautilus sont strictement interdits.
- Certaines pratiques sont interdites : la pêche à l'explosif ou la pêche sous-marine de nuit par exemple.

## Quelques règles de bon sens

- Pour faire un feu : utiliser les emplacements dédiés, apporter son propre combustible et ne jamais laisser son feu sans surveillance. Allumer son feu uniquement pour le temps du barbecue.
- Ne pas défricher la nature pour y poser sa tente.
- Ramener ses déchets avec soi et attendre d'être arrivé à terre pour s'en débarrasser... et ne pas les jeter à la mer, comme cela se fait encore beaucoup trop souvent !
- Ne pas emmener de chien ou autres animaux domestiques sur les îlots.
- Les feux d'artifice, les groupes électrogènes et les fêtes rassemblant un trop grand nombre de personnes sont interdits.
- Toute nuisance sonore et introduction de chiens sur un site de reproduction d'oiseaux sont passibles d'amendes.

## Enfin, en saison fraîche, veiller à observer les baleines sans les déranger.

### Bon à savoir :

Retrouvez l'intégralité du guide du lagon, les règlements intérieurs des différentes aires marines protégées et le calendrier d'ouverture et fermeture de la pêche des espèces réglementées sur [province-sud.nc](http://province-sud.nc).

Pour toute information : direction de l'Environnement de la Province Sud au 20 34 00.



texte Aurélie Cornec  
photos Acotred

## Du nouveau pour les huiles usagées

*L'association Acotred, qui représente les professionnels de collecte et de traitement des déchets, a lancé une étude de faisabilité pour la mise en place d'un site de stockage des huiles usagées (HU). Cette plate-forme devrait entrer en service au premier trimestre 2014 à Ducos.*

**A**ctuellement, les HU sont collectées directement chez le producteur du déchet, par des vidangeurs agréés par la Province Sud.

Les HU sont ensuite transportées au centre de traitement de la SLN (Société Le Nickel) pour être incinérées. Des analyses, portant sur les taux de chlore, d'eau et de PCB (polychlorobiphényle) sont alors réalisées. Qu'elles soient considérées comme toxiques ou non, toutes les huiles sont ainsi brûlées, les analyses étant effectuées a posteriori. Réunis au sein de l'association Acotred, les collecteurs d'huiles usagées ont créé en avril dernier un GIE - groupement

d'intérêt économique - afin de mettre en place une plate-forme de stockage de toutes les HU et d'y effectuer les analyses avant l'incinération.

### Une plate-forme de stockage mutualisé

« À travers la création du GIE BEHP Environnement, les vidangeurs souhaitent mettre en place une plate-forme de transit des HU. Nous faisons en effet face à un problème de stockage, et sommes parfois contraints de laisser les huiles usagées dans un camion, ce qui immobilise un véhicule », explique Nadir Boufeneche, gérant de la société BTP Boufeneche et membre

du GIE BEHP Environnement. « Ce GIE regroupe quatre vidangeurs : BTP Boufeneche, Environnement Services (AD Vidange), Hydroclean et Socometra (Pacifique Vidange) », complète-t-il.

Ce site de stockage temporaire offrira par ailleurs la possibilité de réaliser les analyses des HU avant leur incinération. « Les échantillons seront envoyés à la Dimenc\* et le brûlage des HU à la SLN aura lieu après le retour des analyses. Si ces analyses démontrent que les taux de chlore, d'eau, de PCB ne sont pas conformes ou bien que d'autres substances présentes s'avèrent trop polluantes, les HU seront alors mises en



Nadir Boufeneche ▶

« Cette nouvelle installation permettra de bénéficier enfin d'un moyen de traçabilité et de contrôle efficace des HU, considérées comme déchets dangereux. »

quarantaine le temps de trouver une solution ou directement exportées », souligne Nadir Boufeneche.

Afin de soutenir ses adhérents vidangeurs dans leur démarche, Acotred a commandé une étude de faisabilité. Cette étude indique que le site devra disposer de ses propres moyens humains, techniques et financiers, afin d'assurer les permanences d'ouverture ou encore les sorties vers l'éliminateur. Le volume annuel à traiter devrait représenter 2 250 m<sup>3</sup> au maximum chaque année. « Le stockage des HU au sein de ce site sera facturé à Trecodec\* », précise Nadir Boufeneche. Le projet représente un investissement de

70 millions F CFP, financé à hauteur de 45 % par des subventions et de 55 % par un emprunt bancaire du GIE.

Cette nouvelle installation permettra de bénéficier enfin d'un moyen de traçabilité et de contrôle efficace des HU, considérées comme déchets dangereux.

\*Dimenc, Direction de l'industrie, des mines et de l'énergie de la NC

\*Trecodec, éco-organisme qui organise la collecte et le traitement des HU, VHU, pneus, piles et batteries

*Acotred :  
contribuer à structurer  
la filière des déchets*

Acotred (Association des professionnels de collecte et traitement des déchets Pacifique), créée en 2011, est une grappe d'entreprises regroupant 22 sociétés spécialisées dans la gestion des déchets.

Acotred vise plusieurs objectifs : développer la chaîne des activités – recyclage, valorisation, réduction des déchets –, optimiser les conditions économiques les plus favorables et renforcer l'utilisation optimale des énergies.



Premier ramassage de déchets encombrants à la tribu de Table-Unio, le 8 février 2013.

Texte Jean-Marc Estournès

## Table-Unio moins encombrée

*Un partenariat entre l'Association des femmes de Katricoin, la ZCO et Acotred Pacifique, associé au dévouement de plusieurs personnes, au premier rang desquelles Hélène Hoveureux, a permis cette année de débarrasser la tribu de Table-Unio de 40 m<sup>3</sup> de déchets encombrants. Retour sur cette opération.*

**C**omme souvent, ce sont des mamans qui ont impulsé la dynamique. En l'occurrence l'Association des femmes de Katricoin. Une dizaine de femmes regroupées autour de leur présidente Eliane Hoveureux, qui « depuis longtemps essaient de faire bouger les choses », comme l'affirme Hélène, nièce d'Eliane. Suite à une demande de l'association, la mairie de Moindou a installé il y a deux ans des bacs pour les ordures ménagères, depuis lors collectées deux fois par mois par Caléco Environnement.

Eliane et Hélène font également partie du comité de gestion de la Zone côtière Ouest. Deux fois par an, avec les adhérents de la ZCO, les amies de

l'association et leur progéniture, elles nettoient les bas-côtés de la piste qui conduit de la tribu à Boghen. Ces jours-là, la municipalité fournit boissons et casse-croûte. Les déchets abandonnés dans la nature ne manquent pas. Electroménager, bicyclettes, appareils sanitaires, compresseurs... Suite à une de ces campagnes, en juillet 2012, les encombrants ont été regroupés en trois points distincts.

### Le tour de la tribu

Hélène va ensuite poursuivre le travail. Seule. Armée du pick-up de son mari et surtout d'une foi inébranlable, elle fait le tour de la tribu. De maison en maison. Récupère des batteries usagées (voitures, téléphones portables...),

des piles, des bidons d'huiles, des pneus aussi. « J'ai tout stocké chez moi. » Ces catégories de déchets étant réglementées, elle prend rendez-vous chez Trecodec, à Nouméa. « On m'a promis des bacs à batteries et à piles – que j'ai moi-même ramenés chez moi – ainsi que des tee-shirts, des casquettes et des gants pour les enfants. Une manière de les récompenser de leurs bonnes actions. La Province Sud aussi nous a donné des tee-shirts et des casquettes. »

En août 2012, à la demande de Trecodec, l'entreprise EMC (Ducos) monte à Table-Unio et en redescend 1,6 tonne de batteries. En septembre, Caléco évacue à son tour 6 m<sup>3</sup> de pneus et quatre bidons d'huiles usagées,



Nadir Boufenèche et Jo Peyronnet, maire de Moindou, sous l'œil d'Hélène Hoveureux, sa tante Eliane, présidente de l'Association des femmes de Table-Unio, et de Mylène Aïfa, présidente de la ZCO.



©Marc Le Chélard

que la société basée à La Foa dépose ensuite à la déchetterie de Pocquereux. Mais la tournée dans la tribu ne s'arrête pas là. Hélène embarque aussi machines électroniques, frigos, gazinières, télévisions et autres matelas, qu'elle décharge ensuite, toute seule, là où les tas ont été constitués en juillet. En bas de la tribu, et chez son père à Boghen. « Ça m'a pris toute une semaine ! Et vu le volume de déchets récoltés, on a demandé l'aide d'Acotred\*, via la ZCO. »

### Un geste citoyen

C'est ici qu'intervient Monique Chemarin, coordinatrice environnement à Acotred Pacifique, elle-même membre de la ZCO. « Devant les efforts déployés par ces femmes, sans aucun moyen, et l'engagement d'Hélène, toute seule à manipuler ces déchets, à ses frais, on ne pouvait pas rester les bras croisés ! » Alors Monique contacte différents organismes pour tenter d'organiser la collecte. Fin de non recevoir ou absence de réaction malgré les relances

successives, les mois défilent, un semestre passe. Et puis un jour en AG, elle retrace l'histoire inachevée aux adhérents d'Acotred, sollicite un geste citoyen. « Je t'envoie un camion », lui lance Nadir Boufenèche, de l'entreprise bouraillaise BTP Boufenèche. « Qu'il vienne décharger chez moi ! », renchérit Amaury Pachurka, de la CSP Fidelio.

Le 8 février 2013, un premier ramassage de 17 m<sup>3</sup> de déchets encombrants est ainsi organisé à la tribu de Table-Unio. « C'est normal de temps en temps de mettre la main à la pâte tout en faisant une bonne action. L'environnement fait partie de notre vie de tous les jours, mais ça ne sert à rien d'en parler tout le temps si on ne fait rien de concret derrière, qu'on ne montre pas l'exemple », assure Nadir qui a gracieusement mis à disposition camion, pelle et personnel, tandis que la CSP Fidelio proposait un enfouissement sans frais à l'ISD de Païta. Mais face à la montagne d'encombrants, une deuxième opération solidaire est programmée. Le 23 mai. Autour du maire

### Hélène toujours dans l'action

Bénévole à la ZCO depuis deux ans, Hélène Hoveureux n'appartient plus à l'Association des femmes de Katricoin, même si elle travaille toujours de façon étroite avec la présidente Eliane. Elle poursuit la sensibilisation de son entourage à la protection de l'environnement. Enfants, jeunes, femmes, maris. « Je leur explique par exemple que les piles et les batteries contiennent des produits toxiques et que, si on les jette dans la nature, rien ne poussera plus. » Joignant le geste à la parole, elle « [s]'amuse » à ramasser les canettes en alu le long des 28 km de piste entre Table-Unio et la RT1, qu'elle revend ensuite à EMC.

À 38 ans, cette maman de quatre enfants a décidé de dépasser le stade des productions vivrières pour se lancer dans le maraîchage. Salades, tomates, concombres, courgettes, poivrons, aubergines. Parallèlement, elle nourrit un projet de gîte, première structure de ce type à Table-Unio, « pour que les gens voient comment les vieux vivent en tribu ». Une case pour quatre personnes dans un premier temps. Les aides tardent à se concrétiser. Pas grave, Hélène « [se] débrouille toute seule ». Une question d'habitude.



©Acotred

Lieu-dit Mékougna, à Boghen. Le terrain de Sylvain, père d'Hélène, porte un projet de mini-déchetterie.

### Bientôt les VHU

Chargé d'organiser la collecte et le traitement des déchets dont les filières sont réglementées, Trecodec a fourni à Hélène deux bacs à batteries au plomb de 650 litres chacun et un bac à piles de 30 litres, avant de diligenter l'évacuation des batteries, huiles et pneus, via les sociétés EMC et Caléco. Place maintenant aux épaves de voitures : « 250 VHU seront récupérés sur Bourail, dont une partie dans les tribus, annonce Angèle Armando, responsable opérationnelle et administrative de Trecodec. La mairie se charge de regrouper les véhicules. De notre côté, nous en assurons l'évacuation à Nouméa où ils seront traités ».

Depuis 2011, l'éco-organisme travaille avec la ZCO et la mairie de Bourail sur différentes actions de communication. L'année dernière, un jeu concours en milieu scolaire a permis de récolter 700 kg de piles en 2 mois et demi. « Ce qui est énorme, quand on sait que l'on récupère en moyenne 200 kg de piles par an sur Bourail. » Une opération qui a connu un fort impact en tribu. En projet, un partenariat avec l'Académie des langues kanak pour réaliser en langue des affiches de sensibilisation aux cinq filières réglementées.

de la commune, Jo Peyronnet, plusieurs personnes sont venues donner la main. Un camion et trois pick-up descendent les déchets à Boghen où Nadir a dépêché un nouveau camion. Une

cargaison de 22 m<sup>3</sup> supplémentaires prend la direction de Gadji.

### Une mini-déchetterie ?

Six mois plus tard, d'autres projets sont dans les tuyaux. Le nettoyage récurrent des dépotoirs sauvages, le long de la Boghen, véritable bombe à retardement (la rivière se déversant à La Roche Percée), et l'enlèvement des véhicules hors d'usage (VHU) – une cinquantaine d'épaves rien que sur la tribu de Table-Unio –, dossiers entre les mains du SIMM de La Foa. Plus ambitieux, un "dépôt d'ordures encombrantes" à Boghen, au lieu-dit Mékougna, sur un terrain appartenant à Sylvain, le père d'Hélène, pour lequel sa fille a déposé plusieurs demandes de subvention, au nom de la ZCO.

« Il faut arrêter de vouloir imposer partout les mêmes règles que dans Nouméa ou le Grand Nouméa, et encourager les mini-projets comme cette petite déchetterie, insiste Monique Chemarin. Je suis convaincue qu'il existe une réelle volonté de ramasser et de trier les déchets ; nous devons aider les habitants des tribus à amorcer la démarche, pour organiser la collecte derrière ».

De son côté, Hélène poursuit le combat environnemental et l'œuvre de

sensibilisation, même si « certaines personnes continuent à ne pas bien comprendre, ou alors elles font exprès ». Mais patience, « on y arrive, tout doucement ; tout ce travail qu'on fait, c'est pour préserver notre tribu, pour qu'elle reste belle, pour l'avenir de nos enfants ».

\* Acotred Pacifique : Association des professionnels de collecte et traitement des déchets



Monique Chemarin, d'Acotred Pacifique, au cœur du dispositif qui a permis de récupérer 40 m<sup>3</sup> d'encombrants à la tribu.



L'assainissement, une responsabilité  
partagée dans l'intérêt de tous,  
pour la protection de l'environnement.



**> LES ENJEUX DE L'ASSAINISSEMENT**

Traiter les eaux usées / Protéger les milieux naturels / Protéger la ressource



**Calédonienne  
des Eaux**

Pour l'eau, pour vous, à chaque instant



SABRINA et YANN SOURY-LAVERGNE  
Le Foa



## L'AGRICULTURE RESPONSABLE EN RÉSUMÉ

L'agriculture responsable est un mode de production respectueux de l'environnement et de la qualité sanitaire des aliments.

C'est un choix de pratiques éthiques et durables, certifiées par un label officiel.



## Les principes DE L'AGRICULTURE RESPONSABLE

- Une traçabilité assurée,
- Une gestion responsable des déchets,
- Des méthodes de lutte raisonnées pour protéger les cultures,
- Des pratiques favorisant la fertilité des sols et la diversité biologique,
- Des ressources en eau préservées,
- Des conditions de travail éthiques et sécurisées,
- Une qualité sanitaire maîtrisée.

## Des labels POUR RECONNAÎTRE LA QUALITÉ ET L'ORIGINE

Les consommateurs peuvent aujourd'hui identifier la qualité et l'origine des produits alimentaires locaux par des signes officiels. En effet, depuis 2009, un dispositif a été mis en place, sous la coordination de l'ERPA. Il réunit l'ensemble des institutions (Etat, Nouvelle-Calédonie, Provinces), les chambres consulaires et les représentants des consommateurs.

Ce dispositif permet aujourd'hui aux agriculteurs de mettre en place des démarches reconnues, contrôlées et certifiées.



AKILEO SUVE  
Mont-Dore



EMMANUELLE RIGOT  
Mont-Dore



## mieux comprendre L'AGRICULTURE RESPONSABLE



### « L'AGRICULTURE RESPONSABLE », QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'agriculture responsable est un label de qualité environnementale délivré aux exploitations qui respectent un cahier des charges contenant plus de 50 exigences. Elle désigne un ensemble de pratiques agricoles conciliant le respect de l'environnement, la sécurité sanitaire des aliments et la durabilité socio-économique des exploitations.



MARC VIALLON  
Mont-Dore



### QUELLES SONT LES MOTIVATIONS DES PRODUCTEURS ENGAGÉS DANS L'AGRICULTURE RESPONSABLE ?

S'engager dans l'agriculture responsable est une démarche volontaire et individuelle. Elle est motivée par le souhait de protéger l'environnement et d'offrir aux consommateurs des aliments sains. Elle permet aussi d'améliorer les conditions de travail sur l'exploitation et d'optimiser ses coûts de production pour mieux vivre de son travail. La démarche de certification permet à l'agriculteur de faire reconnaître la qualité de ses pratiques agricoles.



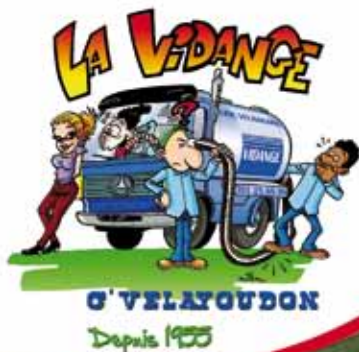
### QUELLES SONT LES GARANTIES POUR LE CONSOMMATEUR ?

La garantie que le produit a été cultivé dans le respect de l'environnement et que la qualité sanitaire des produits est maîtrisée. Le producteur est en effet contrôlé sur le respect d'un cahier des charges comptant 53 exigences en matière d'environnement, de santé et d'éthique sociale.

Par exemple :

La préservation de la végétation aux abords des cours d'eau, des analyses de terre régulières, une bonne gestion des déchets, un enregistrement et une justification systématique de toute intervention pour la protection des cultures (qu'elle soit chimique ou biologique), etc.





**Pompage fosse • puisard • bac à graisse**  
**Pompage hydrocarbure**  
**Collecteur agréé Province Sud**  
**pour la collecte des huiles usagées**  
**Petite unité 4 x 4 pour les accès difficiles**



247 Rue Jacques Iékaué PK6 • 98 800 Nouméa  
 Tel : 25.89.89 • Mob : 77.28.14-75.43.44 • Fax : 28.59.14 • sarivelayoudon@gmail.com

Professionnels  
 maîtrisons notre  
**AVENIR...**



...ensemble  
**OUI**

**L'environnement** NOTRE PRIORITÉ  
**Vos déchets** NOTRE SPÉCIALITÉ

Entreprises, Industries, Commerces, Artisans, Professionnels... Nous sommes là pour vous aider à gérer vos déchets.  
 Acotred, le regroupement d'entreprises spécialisées dans la gestion de tous types de déchets.

- Conseil et Assistance technique
- Location d'équipements : bacs, bennes, compacteurs
- Collecte et traitement
- Valorisation et recyclage
- Pompage, nettoyage, dépollution

ENSEMBLE, PRÉSERVONS NOTRE ENVIRONNEMENT.

Site : [www.acotred.nc](http://www.acotred.nc) - E-mail : [contact@acotred.nc](mailto:contact@acotred.nc) - Tél. : 24 82 00



ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DE COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS PACIFIQUE



François Luneau | © Elisabeth Auplat

texte Myriam Grandcler

## « Il y a de sérieux problèmes de décharges sauvages »

*Président de l'aire Xaracùu depuis 2011, François Luneau a des projets pour préserver la nature de cet espace qui s'étend sur sept communes. Ancien soudeur dans les mines et spécialiste de la greffe, il s'est offert une reconversion dans l'environnement. La reforestation est au centre de ses préoccupations.*

**Vous avez été choisi pour représenter la Nouvelle-Calédonie au Sommet de la terre à Rio de Janeiro en juillet 2012.**

**François Luneau :** En tant que président de l'aire Xaracùu, je suis impliqué dans l'opération de revégétalisation « Un arbre, un jour, une vie » et dans le dossier patrimoine mondial de l'Unesco. À ce titre et parce que je suis un coutumier, le gouvernement m'a demandé de faire partie de la délégation calédonienne.

**Quels sont les problèmes environnementaux rencontrés dans l'aire Xaracùu ?**

Il y a de sérieux problèmes de décharges sauvages. Certaines pistes sont de véritables poubelles. Et le développement des villes et des villages n'a pas été accompagné de stations d'épuration, les eaux sales sont directement rejetées dans le lagon, et les poubelles sont mises dans des centres d'enfouissement qui polluent les nappes phréatiques qui se déversent ensuite dans

notre patrimoine mondial. Je veux dénoncer tout ça.

**Vous êtes premier vice-président de l'association « Un arbre, un jour, une vie ». Avez-vous des projets liés à la revégétalisation ?**

Je prépare un projet à destination des écoliers. Plus de 1 000 porte-greffe d'agrumes seront plantés dans les terres de La Foa, Sarraméa et Farino. Aussi, je voudrais que soient plantés des palétuviers en bord de mer, sur la plage de Ouano. De nombreux arbres



© DR

de la mangrove de Ouano meurent pour des raisons inexplicables. J'ai demandé à la Province Sud de mener une enquête à ce sujet. Chez nous les Kanak, les arbres de la mangrove ont une importance dans la coutume. En Amérique, et notamment au Brésil, de nombreux programmes de plantation de palétuviers ont été lancés ces dernières années.

**Quelles mesures en faveur de la préservation de l'environnement avez-vous accompagnées ?**

Nous avons présenté à la Province Sud un projet intercommunal (Farino, Sarraméa et Moindou) de pépinière à l'intérieur du parc provincial des Grandes Fougères pour, dans un premier temps, reboiser ces communes. Comme la région est riche en essences de plantes médicinales, j'aimerais bien aussi les sauvegarder en faisant pousser 50 000 graines dans cette pépinière.



**Produits :**

- BabyBio
- Sans Gluten
- Céréales
- Plats cuisinés
- Jus de fruits
- Produits en vrac
- Cosmétiques
- Produits écologiques



# La Vie Claire



## Grand magasin Bio



Tél : 28 20 01

La Vie Claire Centre Ville

32 rue de la République  
(haut commissariat de la République)

Plus de 4000 références certifiées Bio France

Ouvert du Lundi au Samedi

**2 MAGASINS  
pour mieux  
vous servir !**

Tél : 28 31 72

La Vie Claire Anse Vata

Galerie La Promenade  
(hôtel Hilton bord de mer)

Plus de 2800 références certifiées Bio France

Ouvert du mardi au samedi

## UN SERVICE PERSONNALISÉ, POUR UNE GESTION FACILITÉE DE VOS DÉCHETS

### LOCATION DE CONTENANTS

Bac, Euroconteneur  
Benne, Compacteur,



### COLLECTE DE DÉCHETS

Déchets Industriels Banals  
Déchets verts - Déchets métalliques  
Déchets inertes - Déchets recyclables  
DASRI

### CONSEIL ET ASSISTANCE TECHNIQUE

Etudes déchets  
Audit gestion déchets  
Identification de filières



E-mail : [commercial@vivaenvironnement.nc](mailto:commercial@vivaenvironnement.nc)

Tél : 26 47 57 / Fax : 26 47 37

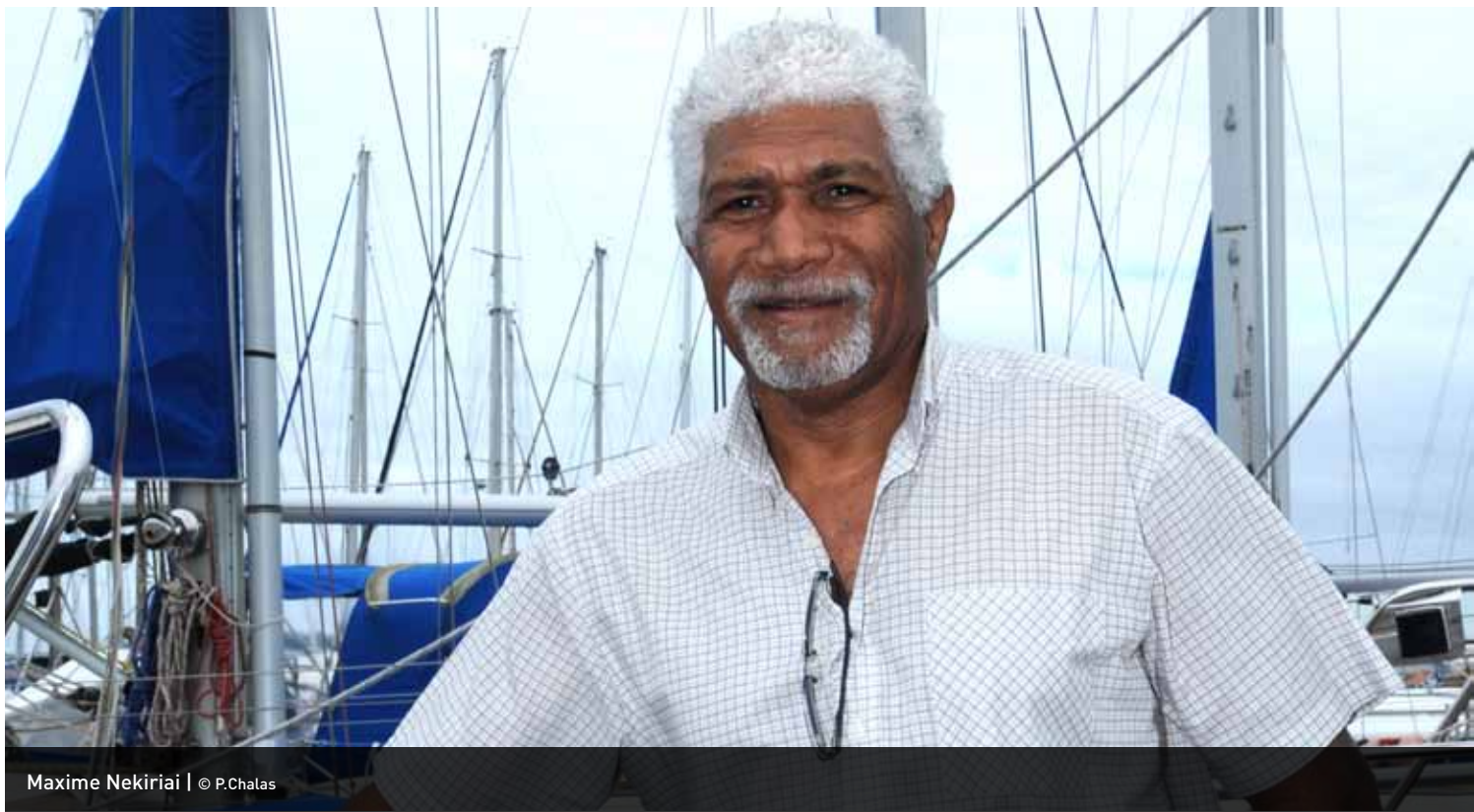
1 rue Papin - ZI Ducos  
BP 7100 - 98801 Nouméa

Vale Nouvelle-Calédonie au travers de la convention pour la conservation de la biodiversité signée en mai 2009 avec la Province Sud participe à l'amélioration de la connaissance et à la préservation de la biodiversité du Grand Sud. Ainsi, Vale Nouvelle-Calédonie soutient activement des études scientifiques des espèces emblématiques du Grand Sud telles que les tortues marines, les baleines ou encore les oiseaux marins.



Vale Nouvelle-Calédonie est une entreprise d'extraction de latérites et de production de nickel et de cobalt, localisée dans le Sud de la Nouvelle-Calédonie. Elle appartient à Vale, groupe brésilien, le 2eme plus grand producteur mondial de nickel et leader mondial dans la production de minerai de fer. Vale Nouvelle-Calédonie emploie actuellement 3500 personnes dont plus de 1200 emplois directs destinés à être pérennisés en phase de production. Pour en savoir plus : [www.vale.nc](http://www.vale.nc)

# Agir



Maxime Nekiriai | © P.Chalas

texte Myriam Grandcler

## « Je me suis engagé dans la lutte contre les feux »

*Maxime Nekiriai occupe la présidence de l'aire coutumière Ajië Aro depuis 2009. Ancien employé dans la sécurité nucléaire en Métropole puis dans les mines de Kopéto, à Népoui, ce petit-fils du grand chef coutumier de Poya est pourtant un fervent militant de la cause environnementale.*

**En tant que président de l'aire Ajië Aro, vous devez être très impliqué dans l'environnement ?**

**Maxime Nekiriai :** Je suis engagé depuis longtemps dans la préservation de l'environnement. Lorsque j'étais président du district de Mwuea, j'ai participé aux côtés de la mairie de Poya à la mise en place d'une réserve marine en province Nord, en 1998. La région était très impactée par l'activité des mines. À cause de la pollution, les tortues et les crabes commençaient à disparaître et le lagon était beaucoup moins poissonneux en raison de la surpêche. Nous les Kanak vivons avec la nature. Il fallait faire quelque chose. Toujours en coopération avec la commune de Poya, nous avons mis en place des gardes-nature d'abord pour surveiller le lagon, puis encadrer

la chasse et éviter le braconnage.

**Dans quelle mesure participez-vous au comité de gestion de la ZCO ?**

Je ne fais pas partie du comité de gestion de la ZCO mais il me consulte régulièrement en qualité de président de l'aire Ajië Aro. Nous avons beaucoup de discussions. J'accompagne ses membres dans leur travail et leur ouvre certaines portes notamment dans le monde coutumier. Par exemple, je les ai introduits auprès de certains chefs pour leur campagne de sensibilisation contre la chasse à la roussette.

**Quelles sont les actions que vous menez en faveur de l'environnement ?**

Je me suis engagé dans la lutte contre les feux mais il faut vraiment appuyer cet effort. Nous utilisons les plantes

pour nous soigner : un feu de forêt et c'est notre pharmacie qui part en fumée. J'essaie de sensibiliser les gens à la nécessité de préserver ce patrimoine. Le feu est une question de culture et de tradition chez nous. Je ne peux pas concevoir que la nature se meure sans rien y faire. Aussi, la roussette et le notou sont en voie de disparition. Là aussi, il faut mobiliser nos efforts. Autre chose : les gardes-nature sont insuffisants. Les provinces doivent être conscientes de l'urgence d'augmenter ces effectifs pour protéger le lagon. Je leur ai proposé que les tribus du bord de mer mettent à leur disposition deux personnes qui feront office de gardiens du lagon. Pour cela, ils doivent être assermentés pour faire respecter les lois. Je n'ai reçu aucune réponse.



# Station Total

Alimentation générale - Bazar - Boucherie - Lavage autos



**La Foa Ouvert 7/7j**  
**Tél. 44 37 53**  
**de 5h à 19h**



Alimentation générale - Bazar - Boucherie - Lavage autos - vêtements - Alimentation générale - Bazar - Boucherie - Lavage autos - vêtements - Alimentation générale - Bazar - Boucherie - Lavage autos - vêtements

ATELIER D'ARMATURES STANDARD ET SPECIFIQUES POUR BETON

# CMSB



**Une équipe Boulouparisienne à votre écoute  
pour tous vos projets**

ZONE INDUSTRIELLE DE BOULOUPARIS • BP 212 98812 • cmsb@canl.nc

TEL : 44 60 23 ou 77 88 49

# ADS NC

- Gestion et élimination des déchets d'amiante
- Vente d'équipements amiante
- Vente et maintenance de surpresseurs en engins et d'aspirateurs industriels amiante
- Vente et mise en oeuvre de résine, de stabilisation de sol et de fixation de poussières
- Formation amiante avec le support de Kawana Conseil et du CPO.fc



Agent exclusif SOILWORKS & BROTEC France

SOILWORKS

BROTEC France

8 Rue Lamartine - NOUMÉA

Tél : 77 12 12 - 76 60 05

E-mail : ads.nc.sarl@gmail.com



**Mont-Dore**  
www.eauxdumontdore.nc



L'eau de source du Mont-Dore jaillit à la source du col de Plum. Naturellement équilibrée, faiblement minéralisée, l'eau du Mont-Dore est réputée pour sa pureté, sa fraîcheur et sa légèreté.  
Depuis 1987, l'Eau du Mont-Dore, Calédonienne par nature.

*Calédonienne par nature*



La Plaine des Lacs






# La convention Ramsar :

## les zones humides s'enracinent

texte Frédéric Huillet

© Marc le Chélard



*En recevant l'agrément de la convention de Ramsar, la région des lacs du Grand Sud s'offre un label international au même titre que le lagon Ouest avec l'Unesco. L'exceptionnelle richesse des 44 000 hectares s'étendant du parc de la Rivière Bleue à la plaine des Lacs sera reconnue au même titre que de célèbres zones humides comme la baie du mont Saint-Michel, le lac Titicaca ou la lagune de Venise. Les perspectives environnementales, scientifiques et touristiques sont immenses.*



ci, tout ou presque est unique. La flore du Grand Sud est à plus de 80 % endémique. On y croise des bois bouchon ou des queues de chat issus de la préhistoire. Les cours d'eau recèlent plus de trente espèces de poissons fragiles. Depuis environ 70 millions d'années, cette biodiversité survit à une terre minérale et ingrate mais avec les racines irriguées. Elle a développé des spécificités remarquables dignes d'une reconnaissance mondiale. Malmenées au XX<sup>e</sup> siècle, les zones humides constituent un réservoir de vie, un filtre de la pollution, un frein à l'érosion. Elles capturent le CO<sub>2</sub> en favorisant le renouvellement des nappes. Elles se présentent comme un patrimoine essentiel pour les futures générations.

### Valorisation

À cette fin, la Province Sud a voulu inscrire la région des lacs du Grand Sud à la convention de Ramsar (lire page suivante). Dès 1998, le caractère remarquable de ces zones humides avait été signalé à l'institution par des scientifiques et des naturalistes. Il ne suffisait plus de classer en réserve le parc de la Rivière Bleue et les chutes de la Madeleine. Il fallait franchir une étape supplémentaire en y incluant le lac de Yaté et la plaine.

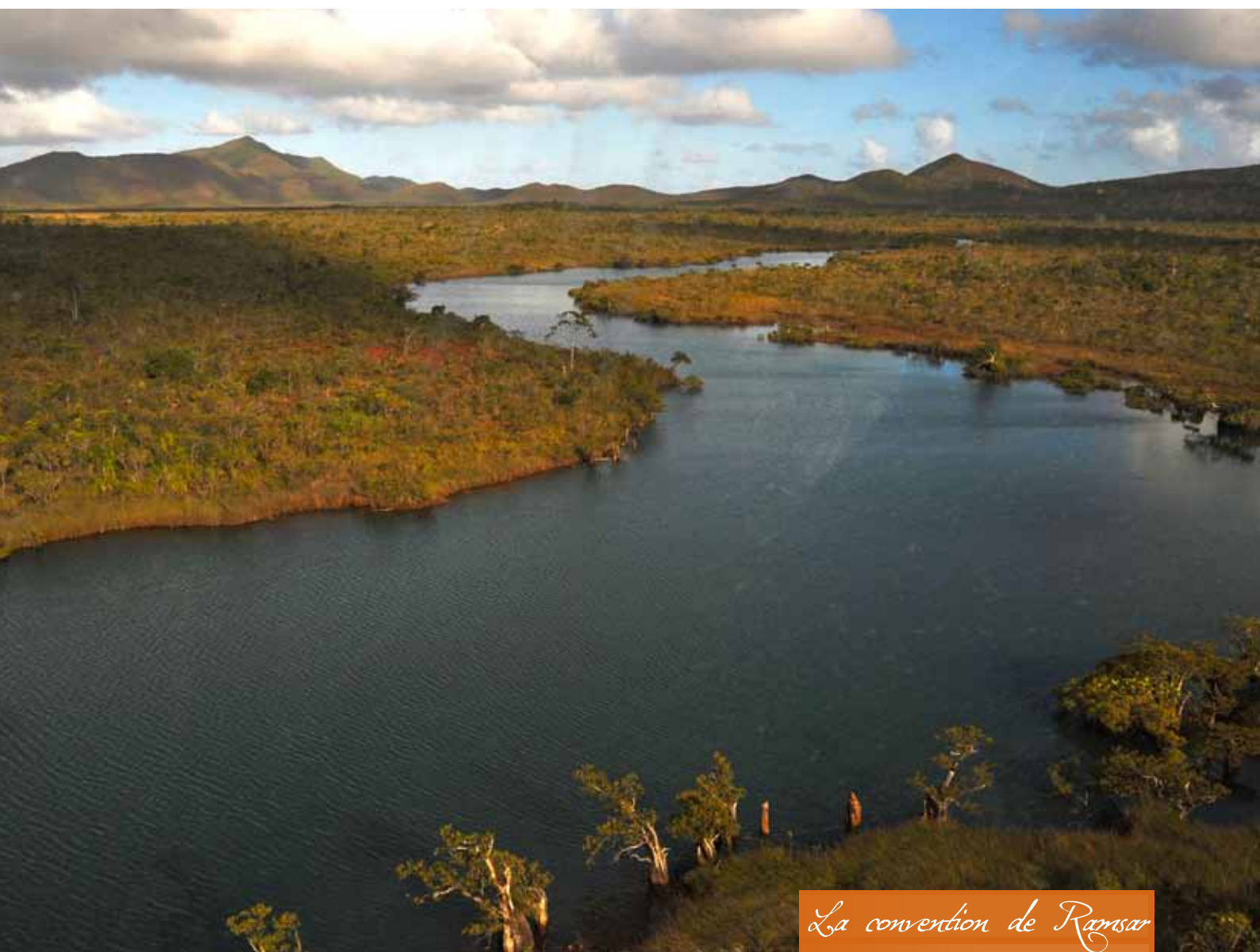
D'autant que l'usine du Sud poussait peu à peu avec ses menaces sur l'environnement. C'est finalement en 2008 que la Province s'est engagée résolument vers la convention de Ramsar dans une démarche de valorisation.

### Réponse en attente

La zone concernée, limitée à 5 000 hectares en 2010, s'est étendue jusqu'à 44 000 hectares. Outre la plaine des Lacs, elle inclut désormais le parc de la Rivière Bleue et la partie médiane du lac de Yaté dans une logique de bassin versant. Concertation avec la population, études scientifiques, cartographies, photographies, recueil de documents : tout a été mis en œuvre pour boucler un dossier solide afin d'obtenir le label Ramsar. La demande a été transmise au ministère de l'Écologie en mai dernier. Ce dernier devait finaliser de nouvelles consultations avant de le déposer au secrétariat Ramsar basé en Suisse. Le Premier ministre, Jean-Jacques Ayrault, a survolé la zone lors de sa visite



La zone concerne aujourd'hui 44 000 hectares



en juillet dernier. La présidente de la Province Sud, Cynthia Ligeard, entendait ainsi bénéficier d'un soutien de poids. L'inscription est espérée pour 2014.

### Un devoir

Commencera alors la gestion proprement dite des sites. Le label n'impose pas de règlement particulier mais sous-tend un devoir moral. La seule obligation est de démontrer à Ramsar, tous les six ans, que la zone est préservée et même améliorée grâce au développement des espèces endémiques. Le plus grand réservoir d'eau douce de Calédonie, s'il est classé, sera donc soumis à une réglementation locale pour intégrer une gestion durable. Le Code de l'environnement sera un outil précieux pour y veiller.

Le plan de gestion de l'environnement

n'est pas encore arrêté. Mais l'on évoque des réserves naturelles, des aires de gestion durable des ressources, des campagnes de densification d'une population en danger ainsi que cela a été réalisé en faveur du cagou au parc de la Rivière Bleue. Et les premiers à se frotter les mains ne sont pas que les amoureux du Sud et les écologistes. Les scientifiques espèrent beaucoup de ce formidable terrain de recherche. Ils y puiseront des informations précieuses tant sur la faune que sur la flore.

### Développement économique

Dans ce contexte de préservation, les zones humides du Grand Sud deviendront-elles un sanctuaire ? Oui pour le respect de l'environnement. Non pour la fréquentation. Car la nature peut

### *La convention de Ramsar*

La convention sur les zones humides d'importance internationale, appelée convention de Ramsar, est un traité intergouvernemental qui sert de cadre à l'action nationale et à la coopération internationale pour la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides et de leurs ressources. Négocié tout au long des années 1960, le traité a été adopté dans la ville iranienne de Ramsar, en 1971, et est entré en vigueur en 1975. Il s'agit de la seule convention mondiale dans le domaine de l'environnement portant sur un écosystème particulier. Elle a pour mission « la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides par des actions locales, régionales et nationales et par la coopération internationale, en tant que contribution à la réalisation du développement durable dans le monde entier ». Le concept d'« utilisation rationnelle » est au cœur de ce dispositif. Il a pour objet « le maintien des caractéristiques écologiques obtenu par la mise en œuvre d'approches par écosystème dans le contexte du développement durable ».

## Zones humides des Lacs du Grand Sud

proposées à l'inscription à la Convention de Ramsar (43 970 ha)



offrir une formidable valeur ajoutée à l'activité humaine si elle est maîtrisée et respectueuse. La raison sera donc le moteur d'un futur écotourisme. Les activités douces se développeront dans le respect de l'environnement à travers la randonnée, la baignade, le canoë-kayak et le VTT qui dispose déjà de 128 kilomètres de pistes. Il faudra néanmoins intégrer des sites d'hébergement pour retenir les visiteurs. Un écolodge (hôtel écologique) et un camping mûrissent du côté du parc de la Rivière Bleue. Les prestataires de loisirs peaufinent aussi leurs projets sur terre et sur rivière. Enfin, SudForêt a repéré 676 hectares dans ce même parc pour y développer la sylviculture. À la clé, on trouve des dizaines de créations d'emplois et un nouveau regard valorisant pour le tourisme. Le GIE Tourisme envisage

même de développer une campagne de communication sur le label Ramsar, la biodiversité et l'endémisme à l'intention des clients japonais qui en sont très friands.

### Voyant rouge

Pour autant, sous le vert s'étend le rouge. Les 44 000 hectares proposés à l'agrément Ramsar recèlent 320 millions de tonnes de minerai, soit 40 ans d'exploitation. Vale et la SLN auraient renoncé à des titres situés dans la zone protégée. Mais pas au gisement du creek Pernod, classé en réserve technique provinciale et coincé au beau milieu du périmètre Ramsar, entre le parc et la plaine. Des explorations minières, hydrologiques et écologiques vont s'étendre sur plusieurs années afin de décider de son

avenir, très certainement orienté vers l'extraction. Car ces explorations sont menées par deux gros mineurs qui y voient la ressource de demain. Le label Ramsar serait-il alors un alibi face à l'usine du Sud, la SLN et la très probable exploitation des gisements de latérites de Pernod ? Conjuguer préservation de l'environnement, développement économique, emploi et recettes fiscales n'est pas aisé. La solution adoptée par la Province Sud semble ménager à la fois l'industrie et l'écologie. Et plus bas dans le creek, les bois bouchon comptent bien se souvenir de leur naissance parmi les dinosaures et traverser le temps. Bien plus longtemps que la mine, l'acide, le charbon et le spectre des hautes cheminées voisines.



« Notre responsabilité est de faire vivre la population dans les meilleures conditions possibles. »

texte Frédéric Huillet  
photo Niko Photos

## Trois questions à Cynthia Ligeard : « Le développement durable est un défi »

*La présidente de la Province Sud est convaincue de l'intérêt du classement des zones humides du Grand Sud à la convention de Ramsar. Elle souhaite allier la préservation de l'environnement au développement économique.*

**Zones Protégées :** Quel est l'intérêt d'inscrire les zones humides du Grand Sud à la convention de Ramsar ?

**Cynthia Ligeard :** C'est tout d'abord de déposer un label international. On aurait pu se contenter d'augmenter la taille du parc protégé. Mais nous avons choisi de marquer un engagement fort comme cela a été fait avec le classement du lagon au patrimoine mondial de l'Unesco.

**Est-ce une illustration de la volonté provinciale de mener une politique en faveur de la protection de l'environnement ?**

C'est à la fois une politique en faveur de l'environnement, mais surtout le souhait d'inscrire cette politique dans une logique de développement durable. Cela signifie non seulement de préserver l'environnement, mais aussi de considérer son volet social en plaçant l'homme dans son environnement, et enfin un volet économique dans un souci de développement. La protection doit aussi apporter des ressources économiques aux populations.

**Cette inscription n'est-elle pas destinée à compenser la future exploitation des gisements de latérites de Prony/Pernod ?**

Si on avait voulu masquer la réalité, on n'aurait pas élargi la zone protégée à 44 000 hectares. Le développement durable est un défi, pas une incantation. On a la chance de vivre dans un pays qui présente une biodiversité extraordinaire mais qui peut être impactée par l'activité humaine. Notre responsabilité est de faire vivre la population dans les meilleures conditions possibles, avec des perspectives économiques tout en protégeant le plus possible notre nature.



# Mendjélé

reboisement



*Préparation de sols • Reboisement  
Entretien de parcelles • Plantations • Travaux forestiers...*



**BP 31 - 98 819 Moindou • tél. 44 33 74 - [mariepoul@lagoon.nc](mailto:mariepoul@lagoon.nc)**



Protogobius attiti • Galaxias neocaledonicus • Lynceus

texte Frédéric Huillet  
photos Niko Photos/DR

## Les témoins du Gondwana racontent le Grand Sud

*De la dérive des continents nés du Gondwana jusqu'à nos jours, les zones humides du Grand Sud témoignent du temps passé et présent, intimement liés. Christine Pöllabauer, docteur en zoologie et en biochimie, aujourd'hui collaboratrice au cabinet de la Province Sud, explique toute l'importance scientifique et humaine de leur inscription à la convention de Ramsar.*

**Zones Protégées : Quel est l'intérêt scientifique de classer les zones humides du Grand Sud dans la convention Ramsar ?**

**Christine Pöllabauer :** C'est une région à l'origine très ancienne, remontant au Gondwana\*. On y trouve des éléments de faune et de flore datant de 80 millions d'années, comme des conchostracés, un genre de petits crustacés fossiles, dont l'anatomie a peu évolué depuis le dévonien. Ils ont la particularité de vivre enfermés entre deux coquilles, de petites valves de chitine. Géographiquement, on dispose d'éléments animaux qui relient la Nouvelle-Calédonie à d'autres pays

comme la Nouvelle-Zélande. On a par exemple un poisson qui ne vit que dans la Plaine des Lacs (*Galaxias neocaledonicus*) qui appartient au même ordre que les saumons de nos voisins. Cela prouve que nous étions rattachés à la Nouvelle-Zélande.

**Le lien avec le Gondwana se trouve uniquement de manière fossile ou existe-t-il aussi de manière vivante ?**

C'est encore vivant. On a découvert, il n'y a pas si longtemps, un poisson qui constituait un élément manquant et très ancien dans la théorie de l'évolution (*Protogobius attiti*). Et pour la flore, la richesse est identique. On compte

environ 1 000 espèces de maquis minier et 2 000 espèces de forêt humide. Sur cette terre très riche en métaux lourds, qui est habituellement toxique pour les plantes, la flore s'est habituée à vivre et à s'adapter à ces sols si particuliers. C'est pour cela qu'on ne les trouve nulle part ailleurs.

**Endémisme remarquable**

**En adhérant à la convention Ramsar, qu'allons-nous intégrer ? Juste la carte génétique de l'origine ou le développement et la préservation d'espèces endémiques ?**

La Plaine des Lacs est le plus grand réservoir d'eau douce de la Nouvelle-



« C'est une région à l'origine très ancienne, remontant au Gondwana. On y trouve des éléments de faune et de flore datant de 80 millions d'années », explique Christine Pöllabauer, docteur en zoologie et en biochimie.



Calédonie. Ces espaces spongieux alimentent les populations de bordure de mer ainsi que tous les éco-systèmes. L'endémisme floral y est remarquable, de l'ordre de 90 à 95 %. Pour les plus connus, on peut citer le bois bouchon. On a aussi le palmier le plus rare au monde dont on n'a trouvé qu'un seul pied à partir d'une feuille avant de découvrir cette herbe géante adulte. On a récolté ses graines qui sont précieusement conservées ou mises en pépinière. Un grand nombre de plantes et d'animaux très rares, inscrits sur la liste rouge, dans la catégorie en danger critique d'extinction, vivent dans cette zone. Un des volets de Ramsar est

justement de protéger ce qu'il y a de plus rare et, si possible, de le multiplier s'il s'agit de plantes.

#### Reste-t-il des plantes ou animaux à découvrir ?

Oh oui, énormément ! Ce ne seront pas des animaux spectaculaires comme le cagou mais il reste des espèces peu ou très méconnues. L'inscription à la convention Ramsar va attirer des scientifiques du monde entier. On va progresser avec le centre de recherche prévu au bord du grand lac grâce au financement de Vale. La construction est envisagée en 2015.

#### Comment intéresser et impliquer le grand public dans cette initiative ?

On peut commencer par des espèces emblématiques comme le bois bouchon, les grands kaoris, le cagou ou le petit poisson. Le parc de la Rivière Bleue sera le premier centre d'accueil. Mais il faudra surtout y associer la population locale en développant des projets éco-touristiques et culturels. Chacun devra être un moteur de la conservation de ces sites.

\* Le Gondwana est un supercontinent formé à la toute fin du Néoprotérozoïque (~ 600 millions d'années) et qui a commencé à se fracturer au Jurassique (~ 160 millions d'années). (Source Wikipédia)

# Celi'tifs

Salon de coiffure mixte - Coiffure de mariage

2 salons pour vous accueillir  
 RT1 Boulouparis village (face à la pharmacie) 98812 Boulouparis - Tél. 41 96 47  
 3, rue des Frères Goisavost (en face «les dieux du vin») - 98880 LA FOA - Tél. 46 43 91

FANATIC SUP 2014 INFLATABLE

## JUST ADD AIR & FLY!

PILOTEUR: KAI HATEL, PAUL JACKSON, KAI HATEL, TAYLOR BULZIKIWI, OLIVIA PIANA

RIDER: KAI HATEL, PAUL JACKSON, KAI HATEL, TAYLOR BULZIKIWI, OLIVIA PIANA

FLY AIR PREMIUM 10'0" x 31 1/2" x 10 1/2"  
 FLY AIR PREMIUM TOURING 11'0" x 31 1/2" x 10 1/2"  
 FLY AIR 10'0" x 31 1/2" x 10 1/2"  
 FLY AIR TOURING 11'0" x 31 1/2" x 10 1/2"  
 FLY AIR RACE 12'6" x 30 1/2" x 10 1/2" x 28 1/2"

WWW.FANATIC-SUP.COM

**FANATIC** **AR** **FREE RIDE**

152, rue Auguste Benebig  
 freeride@lagoon.nc  
 www.freeride.nc  
 Tél. 79 72 57  
 23 63 20

# SAREC

## ENTREPRISE

- Etanchéité toitures-terrasses
- Etanchéité murs enterrés
- Cuvelage-étanchéités liquides
- Couverture : tôles shingles bois
- Charpente bois et métallique
- Isolation thermique et phonique
- Imperméabilisation façade
- Traitements béton
- Carrelage faïences
- Revêtements sols et murs
- Plastiques et moquettes
- Papiers peints et revêtement

39 rue F.Forest Ducos - BP 31484 - 98895 Nouméa  
 Tél : 28 21 12 - Fax : 28 28 50  
 Email : sarec@lagoon.nc

# MANUIRANS

Tél : 28 38 82 - Fax : 28 72 58  
 manutrans@tokanaky.com

Transport routier • Hors gabarit  
 Super lourds • Levage • Dépotage  
 Manutention • Transport par barge

Tous transports routiers sur toute la grande terre  
 23 rue du Commandant Alexandre BABO - BP 2520 - 98848 Nouméa Cédex



Nouvelle-Calédonie

Trafic maritime 2012:  
5.390.670 Tonnes

# PREMIER PORT FRANÇAIS *d'outre-mer*




34, avenue James Cook - BP14 - 98845 Nouméa Cedex - Nouvelle-Calédonie  
Tél : (687) 25 50 00 - Fax : (687) 27 54 90 - Email : [panc@noumeaport.nc](mailto:panc@noumeaport.nc)



Ka Poraou assure un suivi biologique deux fois par an dans l'aire marine protégée de Yeega.



A large, colorful nautilus shell is the central focus, resting on a vibrant coral reef. The shell's interior shows intricate patterns of purple, green, and blue. The surrounding coral is diverse, with various colors and textures, creating a rich, textured background.

# Ka Poraou veille sur Hienghène

texte Jean-Marc Estournès

© DR



*Suite à l'inscription des lagons calédoniens au Patrimoine mondial de l'Unesco, un comité de cogestion a élaboré de façon participative un plan de gestion, sur cinq ans, des aires marines protégées de Hienghène. L'association Ka Poraou est chargée de le mettre en œuvre, en partenariat avec la Province Nord.*



Joseph Bwharat, président de l'association Ka Poraou.

« Ka Poraou », comme « garde-manger » en langue fwai. C'est pour protéger le lagon de Hienghène, le garde-manger de la population, sur la côte Nord-Est comme ailleurs en Calédonie, que cette association a été officiellement créée en 2010 avec le concours de la Province Nord. Une naissance à laquelle le WWF (Fonds mondial pour la nature) a contribué puisque, à partir de 2008, il a aidé les membres de la future association à se structurer pour porter Ka Poraou sur les fonts baptismaux. L'association a été fondée en accord avec les coutumiers de la commune de Hienghène – les chefferies Goa et Bwharat, ainsi que Tein Djanou – et la chefferie Bouillant de Touho, dans le respect des limites traditionnelles coutumières, tant sur les zones terrestres que maritimes. « C'est dans cet esprit-là qu'aujourd'hui nous travaillons », indique Joseph Bwharat, son président.

### Suivi biologique

À ce jour, la commune de Hienghène compte deux aires marines protégées (AMP) – Dohimen et Yeega – et deux réserves coutumières. Deux fois par an, en mai et novembre, Ka Poraou réalise un suivi biologique des récifs coralliens de l'AMP de Yeega, après avoir bénéficié, comme l'association pour la gestion de l'aire marine protégée de Hyabé-Lé-Jao (Pouébo), de sessions de formation. En partenariat avec la Province Nord et le WWF qui apportent moyens humains et techniques, Ka Poraou observe l'évolution de plusieurs indicateurs de bonne santé du récif : poissons papillons, espèces de poissons commerciales ou encore macro-invertébrés à l'image des bédouilles et trocas.

Dans les prochaines années, elle conduira aussi des études : comme par exemple l'évaluation des stocks de bédouilles de mer (holothuries)

et de bédouilles, ou l'inventaire des modes de gestion coutumier de l'environnement marin sur Hienghène, avec l'appui de différents organismes spécialisés.

### Travail de sensibilisation

L'association assure également le suivi des pontes de tortues marines et s'occupe de leur baguage sur l'ensemble des plages et des îlots de Hienghène. Elle entretient le sentier botanique de Yeega, ainsi que les balises des AMP en collaboration avec l'entreprise SCAPHCA. Ka Poraou ne néglige pas pour autant la sensibilisation : « Nous participons à différentes manifestations dans la région, menons des campagnes d'information auprès du grand public et diffusons dès que nous le pouvons le message environnemental à destination des scolaires », explique Joseph Bwharat.





Enfin, Ka Poraou a noué des partenariats avec d'autres associations de protection de l'environnement dans l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie. En novembre dernier, les défenseurs du lagon de Hienghène ont accueilli l'ambassadeur de l'Union européenne dans le Pacifique, laquelle concourt au financement des actions de protection des AMP via le Fonds européen de développement (FED).

### *Les membres du comité*

Le comité de cogestion du lagon de Hienghène, mis en place après l'inscription en 2008 des lagons calédoniens au Patrimoine mondial de l'Unesco, est composé des coutumiers (grandes chefferies Poyes, Goa et Bwharat, et représentants des tribus), des acteurs socio-économiques (association des pêcheurs Mangalia, centre de plongée Babou), de la mairie de Hienghène et de la Province Nord.

### *Dohimen et Yeega*

L'aire marine protégée de Dohimen (3 712 hectares) et celle de Yeega (656 hectares) constituent les deux zones marines suivies par Ka Poraou. S'appuyant au nord sur le récif-barrière, Dohimen est une réserve de nature sauvage à la biodiversité remarquable, mais aussi une zone taboue puisque, selon la tradition, elle représente le "paradis des morts". Il y est strictement interdit de pêcher.



Plus proche des terres, l'aire marine protégée de Yeega s'étire à l'ouest de l'îlot Yeega et comprend le récif Pulehnaan. Il s'agit du premier site classé parc provincial en province Nord. À une quinzaine de minutes de bateau, un sentier botanique a été aménagé sur Yeega pour les visiteurs désirant observer la flore présente sur cet îlot. Quant aux plongeurs, ils peuvent se lancer, avec palmes, masque et tuba, à la découverte du sentier sous-marin (le tout premier créé en province Nord) tracé à proximité de l'îlot. Les clients du Koulnoué Village profitent tout particulièrement de ces initiatives pédagogiques.





# Le recyclage des déchets nous concerne tous, trions-les !



## PILES et ACCUMULATEURS USAGÉS

Bourail	Station SHELL
Bourail	Station Mobil
Bourail	Leader Price
Bourail	Mairie
Bourail	Déchèterie
Bourail	Bourail Informatique
Farino	Mairie
La Foa	Leader Price
La Foa	Station MOBIL
La Foa	Station SHELL
La Foa	SIVM
La Foa	Mairie
La Foa	Déchèterie
La Foa	Syndicat d'initiative
Moindou	Mairie
Sarraméa	Station Mobil



## BATTERIES AU PLOMB USAGÉES

Bourail	Station SHELL
Bourail	Déchèterie
La Foa	Station SHELL
La Foa	Déchèterie
Moindou	Ateliers Municipaux



## VÉHICULES HORS D'USAGE MOTOCYCLES - QUADS



Bourail	Déchèterie
La Foa	Déchèterie



## PNEUMATIQUES USAGÉS



Boulouparis	Déchèterie
Bourail	Déchèterie
La Foa	Déchèterie



## HUILES USAGÉES

Bourail	Déchèterie
La Foa	Station SHELL La Foa
La Foa	Déchèterie



Liste des points de collecte :



[www.trecodec.nc](http://www.trecodec.nc)

N°Vert 05 28 28

L'ÉCOLE D'APNÉE  
**BLUE CALEDONIA**  
*Freediving*

Cours d'apnée en piscine  
stages adultes / ado & sorties en mer

Contact  
Pierre **Crubillé** & Lucie **Jalabert**  
Tél. **98 13 86**  
Email : [blue.caledonia.freediving@gmail.com](mailto:blue.caledonia.freediving@gmail.com)  
[www.bluecaledoniafreediving.com](http://www.bluecaledoniafreediving.com)  
N°ANT 13-007

**2014**  
ouverture d'une agence nord

MISSION D'ÉTUDES ET DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

- **VRD** : lotissements, nouveaux quartiers, restructuration de quartiers, résorption d'habitat insalubre
- **Aménagement** : équipement de zones d'habitat, places, parc de jeux, espaces verts...
- **Infrastructures routières** : réseaux routiers, rond-point
- **Infrastructures maritimes** : aménagement du littoral (marina, ouvrage de protection...)
- **Assainissement et épuration** : eaux usées (collecte, traitement, station d'épuration, lagunages...), eaux pluviales (bassins et reervoirs d'orage, bassins tampon..)
- **Eau potable** : station de traitement et de pompage, ouvrage d'adduction, réservoir, captages, extension de réseaux

**PÉPINIÈRE D'ENTREPRISE INITIATIVE NORD**  
Bureau n°7 • Lotissement Les cassis  
Voie principale Pont Blanc • BP 434 - 98860 KONE  
Tél : **42 68 41 - 77 55 57** • [nord@etec.nc](mailto:nord@etec.nc)

**Aqua**



**Terra**

Ingénierie de l'environnement et de la réhabilitation

*Milieux littoral et marin*



(Mesures, prélèvements, états initiaux, suivis, expertise, LIT, benthos, communautés récifales, ichtyologie, DAODPM)

*Rigueur  
Expérience  
Réactivité  
Proximité*

*Milieu urbain*



(EIE, ICPE, bruits, déchets, assainissement, paysage, SIG, normes et labels)

*Mines et carrières*



(Stabilité, dimensionnement, gestion des eaux, réhabilitation dossiers selon le nouveau code minier)

*Milieu naturel*



(Faune, flore, rivière, zonation, inventaire, revégétalisation, génie biologique, indices biotiques)



[aquaterra@aquaterra-nc.com](mailto:aquaterra@aquaterra-nc.com)

Tél./Fax : +687 43 05 32 / Tél. : +687 23 33 22  
Nos bureaux : Immeuble Auer, 22 rue Auer à Ducos  
Adresse postale : BP 15 559 / 98804 Nouméa cedex





Avoir une approche participative qui allie savoirs traditionnels et démarche scientifique

texte Sandrine Chopot

## Acropora, ouvrez l'œil !

*Acropora est le nom de coraux qui poussent en Nouvelle-Calédonie. C'est aussi celui du projet de suivi participatif des récifs coralliens que l'Observatoire de l'environnement en Nouvelle-Calédonie (CEIL) a initié dans le Grand Sud fin 2012.*

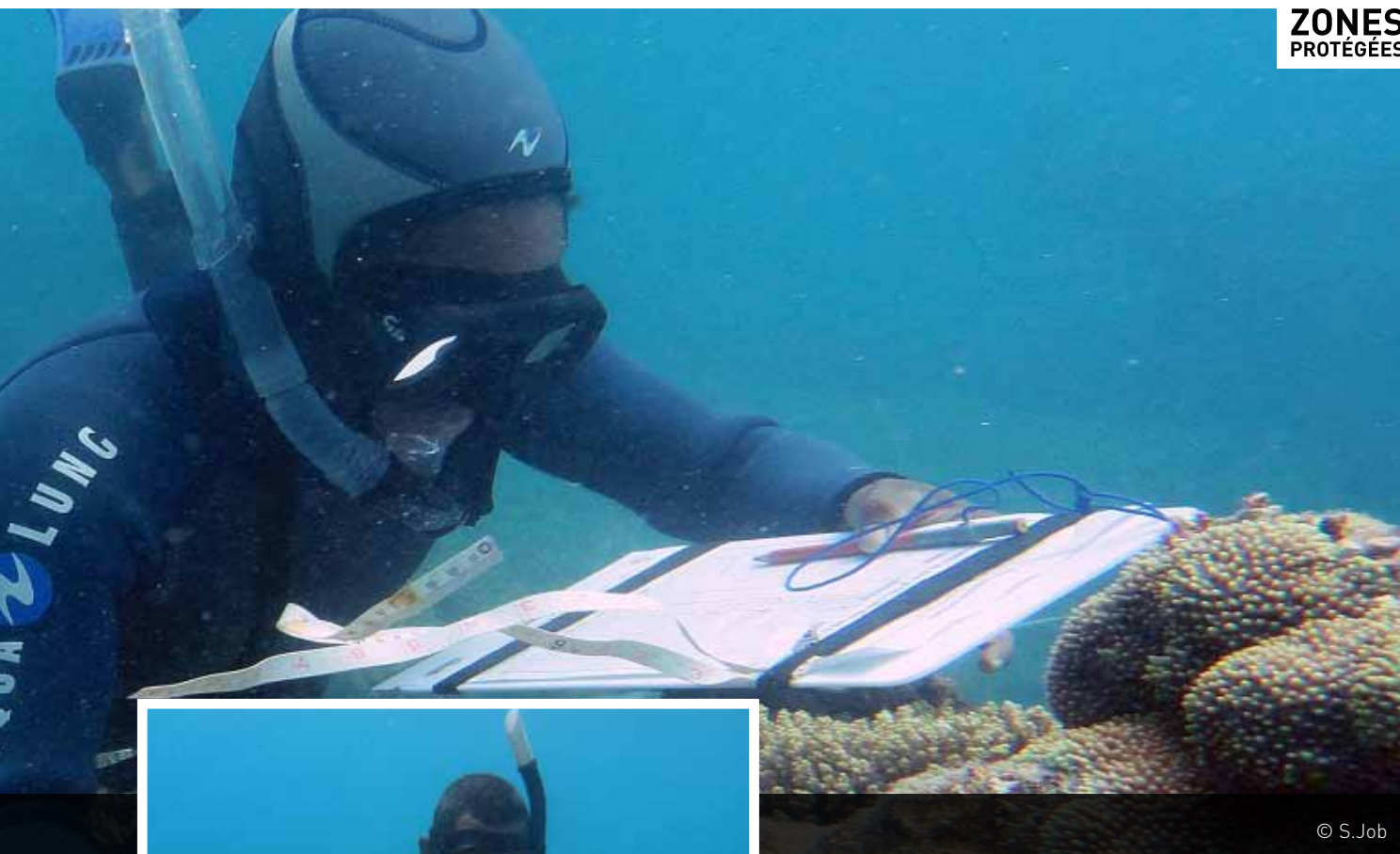
**Un projet participatif**  
« La mer c'est nous, c'est notre vie de tous les jours », « Regarde la nature comme elle est belle, c'est comme une musique », « On a un des plus beaux récifs du monde, c'est important qu'on le sauvegarde », « On est un peu les témoins de l'évolution des récifs », racontent les bénévoles dans le film élaboré par l'CEIL qui servira de support pédagogique aux futurs participants au projet.

« L'objectif du projet Acropora est double : assurer un suivi annuel de l'état de santé de quelques récifs choisis par les coutumiers et les populations locales sur trois communes du Grand Sud : Yaté, l'île des pins et le Mont-Dore (île Ouen) mais aussi et surtout sensibiliser et impliquer les populations du Sud dans la surveillance environnementale de leurs récifs », lance d'emblée Céline Muron, responsable de la communication scientifique à l'CEIL. Les informations recueillies permettront de renforcer le Réseau d'observation des récifs coralliens de Nouvelle-Calédonie (RORC).

### 9 stations de suivi

« L'idée du projet est avant tout d'avoir une approche participative qui allie savoirs

traditionnels et démarche scientifique », explique-t-elle. Avec l'appui des partenaires (Comité coutumier consultatif environnemental (CCCE), mairies, chefs coutumiers...), des réunions publiques ont été organisées sur les trois communes. Elles ont permis de présélectionner avec les populations locales une dizaine de stations de suivi par commune et de recruter les bénévoles qui participeront aux suivis. Missionnée par l'CEIL, Sandrine Job, biologiste marin, a retenu neuf stations réparties sur les trois communes, sur la base de critères écologiques, techniques et logistiques. Les récifs suivis doivent initialement être « en bonne santé, afin de constater l'évolution de ces récifs sur le long terme, à partir d'un état zéro établi début 2013 », poursuit la responsable communication. Les stations



© S.Job



© Sandrine Job

### *Le récif école*

L'ŒIL a développé avec Sandrine Job un outil intitulé « le récif école », une bande photo de 5 mètres de long qui permet aux bénévoles, avant d'aller sous l'eau, de s'entraîner sur terre à reconnaître les différents types d'habitat du milieu marin pour évaluer l'état de santé du récif.

de suivi sont matérialisées par des piquets métalliques plantés dans le récif permettant aux bénévoles de revenir tous les ans au même endroit. Dans un souci de répliquabilité, les observations sont réalisées tous les ans à la même période (de novembre à avril) en utilisant la même méthodologie d'inventaire.

### 3 compartiments expertisés

Après avoir participé à une formation de deux jours, les observateurs, équipés de palmes, masques et tubas, munis de fiches plastifiées immersibles, ont observé le récif calédonien, selon une méthode simple, standardisée, basée sur un protocole scientifique (Reef Check) éprouvé et accessible à tous. Les évaluations sous-marines ont été menées sur trois compartiments – habitats,

poissons, macro-invertébrés – et basées sur des listes simplifiées d'espèces ou de groupes d'espèces indicatrices de la condition du récif et témoins de son exploitation. « En mai et juin derniers, les résultats de ce premier suivi participatif ont été partagés avec l'ensemble des bénévoles et participants aux réunions publiques de lancement du projet. Ils ont beaucoup apprécié de pouvoir participer à ce projet de A à Z », souligne Céline Muron.

### Les récifs ont la pêche

Pour cette année 2013, il ressort que les récifs visités sont en bonne santé et présentent chacun des spécificités. Sur les 9 stations, 7 sont catégorisées en « bon » état de santé et 2 en état de santé « satisfaisant ». La couverture

corallienne vivante moyenne est de 43 % et est considérée comme élevée. « C'est à Yaté que l'on observe la plus forte densité de poissons tandis que l'île des Pins est riche en macro-invertébrés et l'île Ouen dispose d'une couverture corallienne importante », commente-t-elle. Enfin, le niveau de perturbation (coraux blanchis) est faible et les sources de perturbation sont principalement d'origine naturelle. « Ces résultats reflètent l'état de santé de la station et non pas celui de l'ensemble des récifs », tient à préciser Céline Muron. Néanmoins, sur le long terme, ces données vont servir de signal d'alerte d'une éventuelle dégradation du récif. Le suivi du projet Acropora se déroulera en mars 2014, avec une nouvelle vague de bénévoles recrutés par l'ŒIL en octobre dernier.



En quatre mois, la rouille s'est étendue vers le nord, jusqu'à Hienghène. Des premiers cas ont aussi été recensés à Maré. Trois pépiniéristes ont été frappés par la maladie à Yaté, Farino et Koné.

texte Frédéric Huillet  
photos DAVAR

# Le Caillou rouille !

*Les premiers cas ont été identifiés fin mars. Et déjà, la rouille des Myrtacées gagne du terrain au grand galop vers le nord et jusqu'aux Loyauté. À terme, 257 espèces de plantes, à 98,8 % endémiques, sont menacées d'extinction. Car la rouille ne peut être éradiquée.*

**V**erra-t-on un jour les niaoulis disparaître ? Ce n'est pas impossible. La rouille des Myrtacées est un vrai fléau qui s'est installé définitivement en Nouvelle-Calédonie. Elle ne peut être éliminée. En provenance d'Australie ou d'Hawaï, et originaire d'Amérique du Sud, elle ravage les forêts et met en péril la survie des insectes. La biodiversité est totalement chamboulée par ce champignon glouton. Il entraîne la déformation des feuilles et peut provoquer la mort d'un arbre en moins d'une année. Il menace l'ensemble des plantes de la famille des Myrtacées comme les niaoulis, les brosses à bouteilles, les eucalyptus, les xanthostemon, les goyaviers...

## Un glouton

Et malheureusement, une fois introduit, rien ne peut l'arrêter car il se propage par le vent, les oiseaux, la pluie et

les vêtements. « Ses effets sont catastrophiques, déplore le docteur Fiona Giblin, l'experte australienne de la Sunshine Coast University, venue en mission sur le territoire en mai dernier. *Du Queensland au Victoria, toute la bande côtière est infectée sur 100 km de profondeur. La déforestation est intervenue en deux ans* ».

Face à la rapidité de l'envahisseur, le gouvernement calédonien a mobilisé les services de la Davar\*. Deux comités techniques de lutte ont été mis en place dans l'urgence. Le premier est chargé d'informer et d'accompagner les pépiniéristes. Le second surveille le développement de la rouille dans le milieu naturel afin de prioriser la préservation des espèces rares et menacées.

## Évaluation difficile

Et ça chauffe. En quatre mois, la rouille s'est étendue vers le nord, jusqu'à Hienghène. Des premiers cas ont aussi

été recensés à Maré. Trois pépiniéristes ont été frappés par la maladie à Yaté, Farino et Koné. Seules solutions : tailler les plantes et les traiter aux fongicides. « *Les points d'impact se multiplient* », s'inquiète Élodie Nakamura, phytopathologiste à la section protection des végétaux du Sivap\*\*. La maladie se répand à grande vitesse sous l'œil impuissant des scientifiques.

À terme, face à l'impossibilité de l'éradiquer dans le milieu naturel, la rouille pourrait contaminer l'ensemble du territoire. Mais il demeure un espoir. « *On ne sait pas encore comment vont réagir les Myrtacées calédoniennes face à la maladie* », tempère Élodie Nakamura.

\* Davar : Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

\*\* Sivap : Service d'inspection vétérinaire, alimentaire et phytosanitaire.



### *Prévenir la Davar*

Les principales Myrtacées sont : les Melaleuca (dont les niaoulis), les eucalyptus, les Xanthostemon, les Syzygium (dont les pommiers roses, les pommes canaques et les jameloniers), les Metrosidéros, les Psidisum (dont les goyaviers et goyaviers de Chine), les Eugenia, les Tristaniopsis, les Callistemon.

La maladie attaque essentiellement les jeunes feuilles, les jeunes tiges, les fruits, les bourgeons et parfois les fleurs. Elle se caractérise par des spores jaune orangé très volatiles pouvant entraîner la déformation des feuilles, la défoliation des branches et même la mort de la plante.

Surtout, il ne faut pas toucher, ne pas couper, ne pas déplacer, ne pas brûler les plantes infectées.

Cela pourrait contribuer à la dispersion de la maladie. En cas de suspicion, appeler le Sivap ou envoyer un e-mail en laissant vos coordonnées téléphoniques.

Davar : 24 37 45  
e-mail : [davar.sivap-pv@gouv.nc](mailto:davar.sivap-pv@gouv.nc)



texte Sandrine Chopot  
photos Marc Le Chélard

# Les microalgues calédonniennes, une filière d'avenir ?

*En partenariat étroit avec l'Ifremer, l'Adecap Technopole a lancé en mai 2013, dans le cadre de son pôle « valorisation des écosystèmes marins », le projet Amical (Aquaculture de microalgues en Nouvelle-Calédonie). Soutenu par l'ensemble des collectivités, le gouvernement et l'État, ce projet a obtenu une aide financière d'un montant de 1,8 million d'euros du CIOM (Comité interministériel de l'outre-mer).*

« La valorisation des microalgues est devenue l'un des projets phares de l'Adecap Technopole », indique Nicola Morezzi, chargé du projet Amical pour l'Adecap Technopole. Les travaux conduits sur la période 2013-2015 devront permettre d'isoler et d'identifier des espèces locales de microalgues d'intérêt, de développer des techniques de culture intensive, de récolte et de transformation de la biomasse produite et de réaliser des études de faisabilité technico-économiques, en soutien au développement d'une telle activité en Nouvelle-Calédonie. Liet Chim, responsable pour l'Ifremer Nouvelle-Calédonie du projet microalgues, précise que « dans un premier temps, l'objectif d'Amical est de créer

une filière aquacole innovante de production de microalgues, à partir d'espèces locales, et d'intégrer la biomasse produite dans la fabrication des aliments aquacoles (crevettes, holothuries, picots...) ». Parallèlement et selon les espèces qui seront isolées, d'autres voies de valorisation seront poursuivies (santé et alimentation humaines et animales, remédiation d'effluents, biocarburant, etc.). En ce qui concerne la remédiation du CO<sub>2</sub>, des discussions sont déjà engagées entre les partenaires du projet Amical et le groupe Glencore (Xstrata).

## Deux laboratoires complémentaires

Le projet s'appuie sur deux laboratoires implantés en Nouvelle-Calédonie

dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par l'Adecap Technopole. Un premier laboratoire, le LEMA (Laboratoire d'études des microalgues), inauguré en mai 2013, est situé dans les anciens locaux de l'Aquarium des Lagons à Nouméa. « La conduite scientifique du LEMA est assurée par Loïc Le Dean du Laboratoire physiologie et biotechnologie des algues (LBPA) de l'Ifremer, basé à Nantes, et dirigé par Jean-Paul Cadoret, et repose localement sur une équipe mixte Ifremer/Adecap Technopole », précise Liet Chim. Les activités de ce laboratoire comprendront : la sélection des microalgues en photobioréacteur, la caractérisation biochimique des souches, la sélection et l'amélioration des sources d'intérêt, le maintien



## Développer une filière rentable de production et d'exploitation de microalgues en Nouvelle-Calédonie



d'une collection de souches et la formation par la recherche. « Les espèces définitivement retenues seront ensuite transférées au Laboratoire de technologie des microalgues (LTMA) qui sera implanté à Koné courant 2014 sur le site d'un des centres technologiques de l'Adecal Technopole (CCDTAM) », ajoute Nicola Morezzi. Dirigé par l'Adecal, avec une assistance technique et scientifique de l'Ifremer, le LTMA aura pour mission de développer la culture des microalgues en grands volumes en intérieur puis dans des bassins extérieurs.

### Source de développement économique

Le LTMA aura également pour tâche de transférer à la future filière professionnelle

les espèces d'algues retenues et le savoir-faire pour mener à bien leur culture. La formation par la R&D des futurs cadres et techniciens fait également partie des activités programmées du LEMA, et dans une certaine mesure du LTMA, pour les travaux à l'échelle pilote. Sur la période de 2013-2015, il est prévu le recrutement de deux doctorants (2 thèses), de VSC (volontariat de service civique) et de nombreux stagiaires niveau bac+2 à bac+5. Une attention particulière est également portée sur les étudiants calédoniens intéressés au projet à travers l'UNC et le dispositif Cadres Avenir. « In fine, l'objectif est d'arriver à développer une filière rentable de production et d'exploitation de microalgues en Nouvelle-Calédonie », conclut Liet Chim.

### *La Nouvelle-Calédonie, un atout naturel*

La Nouvelle-Calédonie présente de réelles opportunités de développement d'une filière de microalgues : des conditions climatiques adéquates, de grands espaces non cultivables, une biodiversité marine exceptionnelle, une industrie de nickel émettrice de CO<sub>2</sub> qui pourrait être partiellement absorbé par la culture de microalgues, une industrie aquacole bien structurée, une économie dynamique, un potentiel de recherche important et un fort soutien des acteurs locaux publics et privés.

ENTREPRISE  
DE CONSTRUCTION  
MÉLANÉSIENNE



LA CONSTRUCTION CALÉDONNIENNE  
C'EST L'ÉVASION À DOMICILE

Devis  
Gratuit



Votre paillote  
à partir de  
**225.000F**  
On vous l'installe  
en 1 journée

CONTACTEZ LE 46 43 00 OU 77 94 03



77 79 35

BATIR INFO  
NUMÉROSPECIAL  
**Vert**  
BIENTÔT DANS LES KIOSQUES



Bâtir info votre trimestriel d'information  
sur le bâtiment calédonien



**viviers  
du sud**

## Calibre des huîtres



petite N°4/5

**20/12**



moyenne N°3

**17/12**



grosse N°2

**15/12**

PURIFIÉ EN  
**PRODUIT  
EXTRA FRAIS**  
NOUVELLE-CALÉDONIE

Afin de vous apporter  
un produit fraîchement pêché  
et d'une qualité «irréprochable»,  
les huîtres des viviers du sud  
font l'objet de la plus grande  
attention.



Les

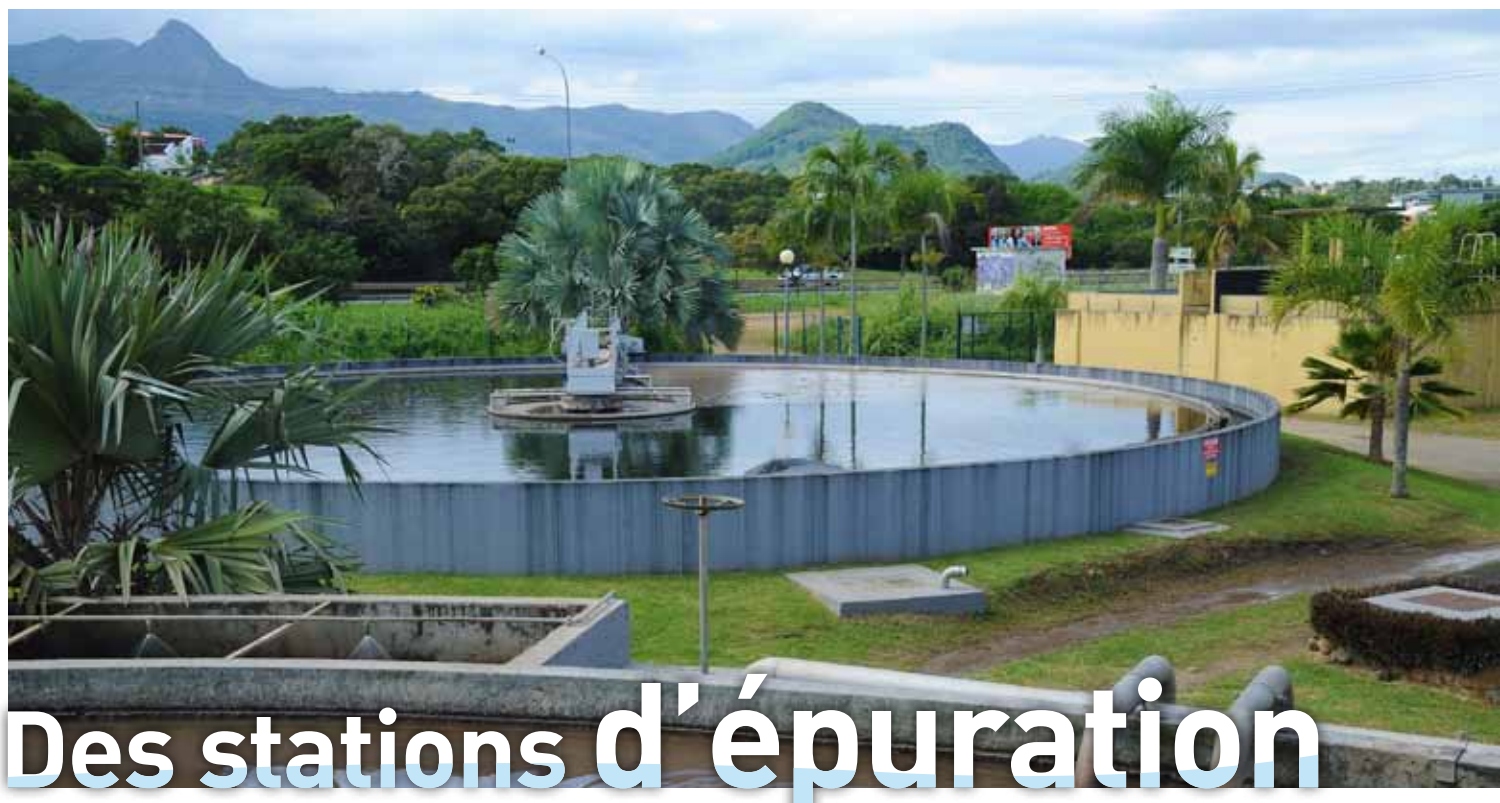
# Huîtres

de Nouvelle-Zélande

Purifiées en Nouvelle-Calédonie

Renseignement consommateur  
lesviviersdusud@mls.nc  
www.lesviviersdusud.nc





# Des stations d'épuration pour la protection du lagon

*La Calédonienne des Eaux a intégré la préservation de l'environnement dans sa politique globale QSE. Son objectif principal reste la protection du lagon, à travers un travail quotidien en matière d'assainissement, de gestion des réseaux et des stations d'épuration, notamment celles de Yahoué et Koutio, certifiées sous la norme ISO 14001.*

**D**ès 2004, les stations d'épuration de Yahoué et Koutio étaient les premières installations d'assainissement certifiées en Nouvelle-Calédonie. « Notre objectif est d'accroître le nombre de stations certifiées, en collaboration avec les collectivités, indique Alain Carbonel, directeur général de la Calédonienne des Eaux. D'abord celle de l'Anse Vata en 2014, puis la nouvelle station James Cook et celle de Sainte-Marie qui devrait ouvrir à la fin de l'année. Celle de Tindu, actuellement en travaux, pourra l'être aussi. Pour chacune, il faudra attendre environ un an de fonctionnement avant de faire la demande de certification. À terme, nous espérons que toutes auront obtenu l'ISO 14001 ».

## Une garantie pour le consommateur

Mais pourquoi certifier ? « Parce qu'il s'agit d'un gage de fonctionnement optimal de l'installation. La certification apporte un plus en matière de traçabilité, avec davantage de contrôles, d'indicateurs de

*suivi, et des procédures plus strictes. » Elle s'inscrit, pour la Calédonienne des Eaux, dans un schéma d'amélioration continue des performances. « Et pour les communes et le consommateur, c'est la garantie que l'eau épurée est traitée encore plus sérieusement. Que l'eau rejetée est conforme, comme à Koutio, ou de qualité baignade, à l'exemple de James-Cook ou Sainte-Marie. »*

Une certification s'accompagne également d'une optimisation des consommations énergétiques et de la gestion des déchets produits. Une station est énergivore. Comment réduire la consommation d'eau et d'électricité ? Par un bon réglage de la concentration en boues activées, nécessaires à la vie bactérienne mais gourmandes en énergie. Quant à l'eau, le principe est très simple : l'eau traitée est recyclée et remplace l'eau potable pour le nettoyage des différents ouvrages.

## Valorisation des déchets

La Calédonienne des Eaux valorise par ailleurs les sous-produits de l'épuration :

boues, déchets et sables. Les boues constituant un excellent amendement organique, une dizaine d'agriculteurs et de pépiniéristes du Mont-Dore, de Dumbéa, Païta et Boulouparis y ont recours, à travers une convention et un plan d'épandage qui préconise de fréquentes analyses des boues et des sols enrichis. Ces boues sont également utilisées dans le cadre de programmes de revégétalisation (mines Vulcain, de Ouinané...) où elles favorisent la croissance des plantes endémiques du maquis minier.

Depuis quelque temps, la Calédonienne des Eaux s'est aussi lancée dans la fabrication de compost à partir de broyats de déchets verts ou de sciure de bois. Ce compost, mélangé aux boues d'épuration, donne des résultats riches de promesses en sylviculture, comme en témoigne l'expérience menée récemment au Champ de Bataille. Des plates-formes de compostage sont d'ailleurs prévues à Dumbéa et Boulouparis.

De leur côté, les déchets ménagers sont bloqués au niveau du dégrillage avant d'être envoyés à l'ISD de Gadji. Quant



Alors qu'un arrêté provincial prescrit des contrôles de deux à quatre fois par an, la Calédonienne des Eaux a décidé d'aller au-delà de la réglementation et d'effectuer tous les mois des bilans de 24 h sur les stations d'épuration de Yahoué et Koutio. Objectif, obtenir un taux de conformité des rejets de 95%. La démarche a été étendue à toutes les stations de Nouméa et Dumbéa gérées en affermage par la Calédonienne des Eaux. | © P.Chalas

aux sables, ils se voient piégés par un dessableur et essorés avant dépôt sur un site de matériaux de remblai, en attendant la future mise en place d'une unité de traitement sur la nouvelle station de Sainte-Marie, qui permettra de les recycler en tranchée pour des canalisations.

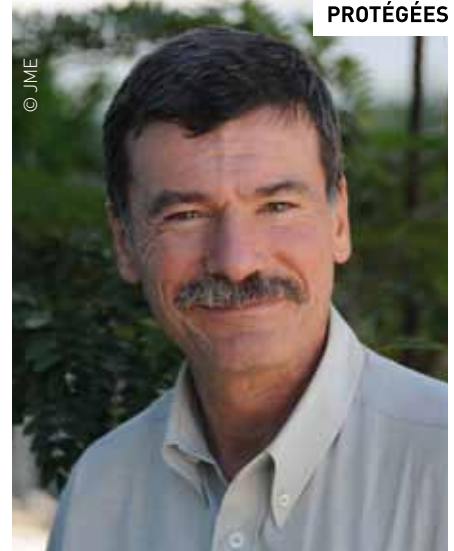
### Reconquête de la qualité de l'eau

Parallèlement à ces différentes initiatives en faveur de la protection de l'environnement, la Calédonienne des Eaux entend poursuivre la sensibilisation de la population. « *Les gens n'ont pas encore bien compris l'intérêt d'une station d'épuration, je m'en rends compte à travers certaines réactions*, affirme Alain Carbonel. *Un traitement individuel n'est absolument pas adapté pour des concentrations de population importantes. Si les effluents ne sont pas correctement traités alors que la population s'accroît de façon inéluctable, les milieux aquatiques seront à terme contaminés et ce sera un handicap au développement des communes* ».

Le directeur général insiste : « *Toutes les stations d'épuration, même celles qui ne sont pas encore certifiées, concourent à la reconquête de la qualité de l'eau du lagon. Grâce à ces systèmes d'assainissement, l'eau rejetée, en direct ou par les petits cours d'eau connectés, n'impacte pas*

### Certification et plan d'action

En vue d'une certification, un auditeur externe vérifie que la station d'épuration répond à un certain nombre de critères en matière réglementaire, de performance par rapport à ses caractéristiques techniques, que sur le plan environnemental les dispositions ont été prises par l'exploitant pour limiter les nuisances (olfactives, sonores...), économiser l'énergie, les réactifs et l'eau potable, valoriser les déchets, etc. Une certification accordée l'est pour une durée de trois ans, assortie d'une visite annuelle de contrôle, nécessaire à son maintien. Pour la Calédonienne des Eaux, la norme ISO 14001 délivrée par le bureau Veritas arrive à échéance fin 2013.



Alain Carbonel, directeur général de la Calédonienne des Eaux : « *Toutes les stations d'épuration, même celles qui ne sont pas encore certifiées, concourent à la reconquête de la qualité de l'eau du lagon* ».



Pour être certifiée, une station d'épuration doit répondre à un certain nombre de critères en matière réglementaire, environnementale et de performance par rapport à ses caractéristiques techniques. | © P.Chalas

*défavorablement le lagon. Au contraire ! On élimine la pollution anthropique, on empêche la disparition d'une partie de la flore et de la faune marines* ».

### Se raccorder aux réseaux

Pour qu'une station d'épuration fonctionne efficacement, le taux de charges polluantes doit atteindre au moins 30 % de sa capacité de traitement. Les stations James-Cook et Sainte-Marie ont été conçues pour absorber 20 000 EH (équivalent habitants) dans un premier temps, et 30 000 EH à terme. Dans le cadre de son schéma directeur d'assainissement, la Ville de Nouméa incite les usagers à se raccorder aux réseaux, pour que les effluents en provenance de fosses septiques soient de moins en moins nombreux, mais aussi pour alimenter ces nouvelles stations qui seront ainsi encore plus performantes. « *On attend avec impatience l'arrivée des effluents de Nouville, soit 2 000 EH. Ils doivent être raccordés à la station James-Cook* », explique Alain Carbonel.

SARL

# ROULAGE NOVELLA

TRANSPORT • VRD  
GÉNIE CIVIL • TERRASSEMENT



La Taraudière • BP 312 • 98870 Bourail  
Tél. 44.16.07 • FAX: 44.20.44  
email: [administration@novella.nc](mailto:administration@novella.nc)





# PurePro.nc

## la garantie d'une eau saine

*Depuis huit ans, la société PurePro.nc propose aux particuliers comme aux professionnels une gamme entière de produits et de solutions de filtration d'eau. Spécialisée dans l'installation de systèmes à osmose inversée, l'entreprise offre des solutions sur mesure aux problèmes de potabilité et d'impureté de l'eau.*

**P**lombier de formation, Daniel Martini a lancé avec son épouse, Elisabeth, la société PurePro.nc. Basée auparavant à Koumac, la société a déménagé depuis trois ans à Nouméa. Un show-room d'une trentaine de mètres carrés au Shop Center Vata permet de découvrir la gamme complète de produits importés provenant d'Europe ou des États-Unis. Du petit matériel de filtration pour mitigeur de salle de bains aux fontaines à eau pour entreprises, la gamme des produits proposés est reconnue de qualité par ses fidèles clients.

### Filtrer l'eau chez soi

Considéré comme produit d'entrée, le filtre à cartouche s'installe sur les sorties de robinets d'eau de salle de bains ou de cuisine. Composé de multiples filtres, il permet de traiter le fer, le chlore, les particules de boue, etc. PurePro.nc propose également un système de filtration d'eau pour la douche. Grâce à ses agents de cuivre et de zinc, il permet d'éliminer le fer, l'arsenic, le chlore, les odeurs, le mercure mais aussi les sédiments. Par ailleurs, PurePro.nc commercialise un système de distillation d'eau de rivière ou de mer.

L'appareil portable se présente comme le compagnon idéal pour la maison, le voyage ou la vie en bateau. Il détruit à la fois plomb, arsenic, nitrates, sodium et chrome. Autre solution, la gamme de produits Big Blue permet de traiter l'ensemble du réseau de la maison grâce à une installation sur l'arrivée d'eau générale. Le traitement de l'eau peut aussi se réaliser via un système de filtre ultraviolet (UV). Ainsi, la stérilisation de l'eau est assurée grâce à l'éradication des bactéries ou tout autre germe (moisissures, algues...). Enfin, véritables condensés de technologie, les fontaines atmosphériques à absorption d'air présentent une eau purifiée et enrichie grâce à des filtres minéraux.

### À la pointe de la technologie

Avancée importante de ces dix dernières années, la méthode de traitement de l'eau par ionisation est vendue sous forme de thermos de voyage ou en fontaine à eau. Grâce à un procédé de réduction des particules moléculaires, elle assure une eau alcaline, purifiée et anti-oxydante. Mais le cœur d'activité de Purepro.nc s'appuie surtout sur un système unique

de filtration, l'osmose inversée. Il permet de dépolluer l'eau de ses agents nocifs (pesticides, résidus de nitrates) grâce à un trio de filtres de sédiments, un autre de charbon actif et un troisième comportant l'indispensable membrane d'osmose inversée.

### Détection de fuites

Dans le prolongement de son activité, l'entreprise PurePro.nc s'est lancée depuis le début de l'année dans la détection de fuites non destructives. Grâce à un investissement conséquent dans une série d'équipements adaptés et de qualité allemande (caméra vidéo, sonde électroacoustique, radar de sols, lampes UV...), la société est en mesure d'intervenir au profit de collectivités, entreprises ou particuliers dans le cadre de recherche de fuites souterraines, d'infiltration ou de retombées d'eau.

Contact :  
PurePro.nc

Elisabeth et Daniel Martini  
Shop Center Vata (1<sup>er</sup> étage)

Tél/fax : 27 17 76

[www.purepro.nc](http://www.purepro.nc) • [purepro@lagoon.nc](mailto:purepro@lagoon.nc)



# Domaine de Déva,

## un patrimoine écologique et culturel remarquable

*Doté de fabuleuses richesses environnementales et culturelles, le domaine de Déva constitue une vitrine touristique de la Nouvelle-Calédonie au niveau international. Dès 2014, les visiteurs et touristes auront la possibilité de découvrir et de profiter de tous ces joyaux en pratiquant une palette d'activités culturelles et sportives. Tour d'horizon.*

**A**vec son entrée à droite sur la route provinciale menant à Poé à Bourail, le domaine de Déva s'étend sur 8 000 hectares. Sa façade sur le littoral est bordée par une plage de 13 km de sable blanc, elle héberge une des plus grandes forêts sèches du territoire (490 ha) ; la diversité de ses paysages enchevêtrés entre le littoral et la chaîne lui confère une grande valeur écologique. Ses écosystèmes et ses espèces, tant végétales qu'animales sont depuis cinq ans, étudiés par des experts de différents organismes et associations, liés à la préservation de l'environnement. Le domaine est également considéré comme le plus important site archéologique de Nouvelle-Calédonie, par sa surface et par ses vestiges enfouis qui ont permis de mettre à jour l'histoire des premiers peuplements du territoire datant de près de 3 000 ans. Si l'accès au domaine public maritime par le domaine de Déva est possible depuis 2011, le domaine privé provincial s'ouvre peu à peu pour le plus grand bonheur du public.

### **2013, une année riche en activités**

Durant l'année 2013, plusieurs activités physiques et sportives ont été proposées aux Calédoniens et touristes. Trois compétitions équestres d'endurance, organisées par l'Association des cavaliers de Dumbéa, ont permis aux participants de visiter une partie du domaine à cheval, ceci avant l'ouverture des sentiers de randonnée équestre et la construction du centre équestre programmée au plus tard pour 2017. Pour les amoureux de la nature, le Kiwanis club de Bourail a organisé la cinquième édition du trek des Érythrides, réunissant plus de 400 participants. Dans un autre registre, l'Association de vol libre de Nouvelle-Calédonie a proposé des baptêmes de l'air gratuits en parapente biplace. En attendant l'ouverture des 54 km de pistes VTT balisées\*, grâce au Comité sportif bouraillais, les visiteurs ont pu profiter de randonnées familiales et sécurisées. Enfin, les chasses individuelles et collectives ont permis aux particuliers, membres de l'Association des chasseurs de Bourail

et de la Fédération de la faune et de la chasse de Nouvelle-Calédonie, de participer aux actions de régulation des cerfs, une redoutable espèce animale invasive. L'année a également été marquée par l'organisation, par la Province Sud, du week-end des communautés aux couleurs de Déva qui a rassemblé plus de 5 000 personnes. À cette occasion, les visiteurs ont pu découvrir les prochains sentiers de découverte culturelle et de la biodiversité réalisés avec le concours du pôle forêt sèche du Conservatoire des espaces naturels de Nouvelle-Calédonie (CEN) et de l'Institut d'archéologie de la Nouvelle-Calédonie et du Pacifique (IANCP). « Dans le courant de l'année 2014, tous les visiteurs en pratiquant des activités traditionnelles de découverte des patrimoines naturels et culturels, ou encore des activités physiques et sportives de pleine nature, pourront jouir de toutes ces installations qui s'adaptent aux enjeux écologiques et historiques de ce site exceptionnel et sauvage, symbole de la reconnaissance et de l'identité partagée », explique Thierry Mennesson, directeur général de la SEM MweAra.



### *Plan de gestion environnementale*

Courant 2013, un plan de gestion environnementale du domaine de Déva permettra d'établir un plan d'action et d'assurer un suivi écologique de la distribution de la flore et de la répartition de la faune terrestre et marine, sur le long terme. Il constitue également un outil de valorisation nécessaire au schéma d'aménagement global et concerté du site d'activités écotouristiques.

### OuaKoué, premier sentier pédestre balisé

Depuis le début de l'année, un magnifique sentier de randonnée pédestre, entièrement balisé est ouvert sur le domaine. D'une longueur de 5,5 km, le parcours classé « facile » se boucle en 2 heures. L'itinéraire aérien et lumineux domine le récif et le lagon inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco. Chargé d'histoire, le sentier vous entraîne à la découverte des terres des chefferies coutumières et des clans des pays Ara et Arô dont les racines de l'histoire remontent à près de trois millénaires. À couper le souffle !

### BoéArérédi, petit canyon

En cours de finition, le sentier pédestre balisé BoéArérédi devrait ouvrir courant 2014. Long de 4,5 km, classé lui aussi dans la catégorie « facile », la durée du parcours est de 1 h 45. Comme celui du OuaKoué, ce sentier est chargé d'histoire. Lors de la « Grande Révolte » de 1878, des combats sanglants s'y déroulèrent. Les clans des pays d'Arà, de GôArô, Néra, Nécajù et Sarua y ont

guerroyé contre l'armée française. L'itinéraire offre de très belles vues sur le marais Fournier. Par ailleurs, le sentier surplombe aussi la fameuse « faille » de Poé, dont le tracé étroit, d'un bleu profond, entaille l'eau turquoise du lagon. Cet ancien lit de rivière, d'une profondeur moyenne d'environ 20 mètres, débouche directement sur le large et les grands fonds. Il forme un petit canyon parcouru par de très violents courants qui expliquent que son usage soit soumis à surveillance et fréquenté par des espèces pélagiques. De quoi séduire petits et grands !

### Les sentiers biodiversité

Les zones marécageuses couvertes d'une végétation assez dense, composée principalement de grands niaoulis, de banians, de gommiers et d'érythrina, constituent des refuges animaliers et des réservoirs d'eau importants. Des sentiers et un poste d'observation seront aménagés pour observer une avifaune riche de 32 espèces.

\* 3,75 km de piste verte, 13 km de piste bleue, 16 km de piste rouge, 21 km de piste noire

### *Opérations plantation*

En février dernier, plus de 3 600 plants d'essences des forêts sèches du domaine de Déva ont été plantés dans le parc du marais Fournier. Un parc clôturé de 9 hectares permettant de faire des comparaisons entre un espace protégé des herbivores et l'extérieur. Ces opérations de plantation organisées par la SEM Mwe Ara et le Conservatoire des espaces naturels ont été menées avec l'aide de l'ACB, du Régiment du service militaire adapté (RSMA), de la classe de culture Adjé-Aro du collège Louis Léopold Djiet et de participants bénévoles dont des membres du Comité de gestion de la ZCO. Une opération similaire d'agrandissement de la forêt sèche doit se faire en 2014 dans le parc de 6 hectares du pic Néné, gravement impacté par l'érosion.

**Pour mes études supérieures**  
**→ je choisis l'UNC**





EMR

## enracine la mangrove

*Le bureau d'études EMR (Environnement de la Mine au Récif) est bien connu des Calédoniens pour ses diagnostics et ses actions dans la préservation des ressources naturelles. Après la mine et le corail, la société s'est engagée depuis plus de deux ans dans la replantation de la mangrove sur le site de l'usine du Nord. Avec un succès certain.*

**À** cette échelle, c'est une première en Nouvelle-Calédonie. Replanter 47 000 palétuviers sur le site de l'usine de Vavouto ou à proximité, en seulement quatre ans est un vrai défi. La société EMR (Environnement de la Mine au Récif) a été choisie pour ses connaissances de la nature calédonienne, aussi bien terrestre que maritime. Mais aussi pour son savoir-faire qu'elle allie aux connaissances de la population locale. Dans le détail, EMR est chargée de superviser les opérations de production de plants et de replantation (replantation d'un palétuvier à chaque mètre carré le long du port de Vavouto et en bordure de la tribu d'Oundjo). Il s'agit de renouveler la mangrove en partie détruite par la construction des infrastructures portuaires de l'usine du Nord et d'assurer le maintien d'un biotope riche en ressources naturelles pour les habitants des environs.

### 12 000 pousses par an

Deux pépinières implantées sur le site même de Vavouto, et appartenant à

Koniambo Nickel SAS, se chargent de la production des jeunes plants. La première, dite artisanale, permet la production de plants, à même le sol avec une immersion au gré des marées. La seconde, considérée comme « industrielle », cultive les plants dans des bacs. Car il faut bien compter sur de larges moyens afin de produire 12 000 pousses par an.

Les graines sont récoltées par les femmes d'Oundjo, une fois par an. Après 8 à 10 mois en nurserie, les plants sont mis en sol par la société Wahnidjane, elle aussi une émanation d'Oundjo, qui emploie deux personnes à temps plein. La gestion de l'environnement y trouve alors toute sa dimension sociale.

### D'autres projets

Après deux ans et demi de travail, EMR rencontre de réels succès. « *Nous avons une mortalité quasi nulle* », se réjouit Emilie Poveda, ingénieur environnement de la société, en charge du projet. La mangrove tresse peu à peu ses racines et livre des espoirs de développement vers d'autres lieux.

Car des sites comme ceux en bordure de la zone protégée du Sud, inscrite au patrimoine de l'Unesco, regardent avec attention cette expérience à grande échelle. La mangrove pourrait être régénérée vers la côte bouraillaise. Des mineurs ont aussi demandé des études sur l'impact de leur exploitation. Avec la prise de conscience de l'importance écologique, EMR devient un partenaire incontournable du diagnostic et de la gestion naturelle. Qu'elle soit environnementale ou humaine.

*EMR c'est aussi*

- **Mine et carrière** : projets 3D, maîtrise d'œuvre de travaux d'environnement et minier, revégétalisation.
- **Environnement** : minier, terrestre, littoral et marin ; étude d'impact ; diagnostic ; réhabilitation et aménagements.
- **Eau** : hydrologie, hydrogéologie, instrumentation et modélisation, eau potable
- **Social** : études, relations communautaires.

# ECOTRANS



**ECOTRANS** spécialisé depuis **8 ans** dans la mise en place du tri, la collecte, le traitement et le recyclage des emballages plastique, papier, carton, verre, ferreux et non ferreux.

**Tél. : 752982 ou 781716**

E-mail : [valtini@lagoon.nc](mailto:valtini@lagoon.nc)  
45, avenue de la Baie de Koutio - Ducos

Rejoignez-nous sur  
**ECOTRANS NC**



## IMPACT C'EST...

TOUTE UNE EQUIPE A VOTRE SERVICE POUR VOUS INFORMER  
SUR L'ACTUALITE ECONOMIQUE ET SOCIALE DU TERRITOIRE

**ET C'EST GRATUIT**



## CALECO

environnement

**Au service des Collectivités et du Public  
sur toute la Nouvelle-Calédonie**

*Son objectif :*  
*la protection de l'environnement*

- Collecte de déchets ménagers, des déchets verts, des déchets encombrants
- Gestion des Centres de tri et de transport (Bourail, La Foa, Boulouparis, Thio)
- 2 agences

**Numéro Vert 05 00 55**  
**APPEL GRATUIT**

**AGENCE DE NOUMEA**  
Tél. : 27 17 74 • Fax : 27 17 84  
5 RUE BANUELOS DUCOS  
BP 5513 98853 NOUMEA CEDEX

**AGENCE DE LA FOA**  
Tél. : 44 08 40 • Fax : 44 08 41  
ZI MÉARÉ II LOT 45

Email : [caleco.environnement@gmail.com](mailto:caleco.environnement@gmail.com)



# Les déchèteries du SIVM

## Déjà 3 ans d'existence

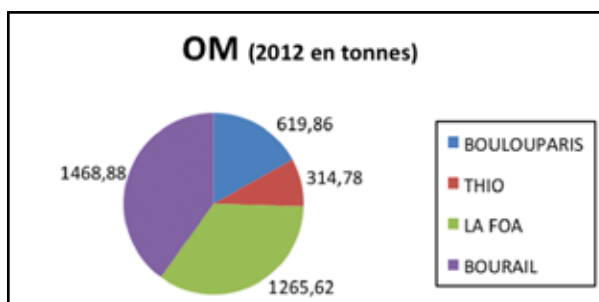
Les centres de tri et de transfert sont la matérialisation de la modernisation de la gestion des déchets à l'échelle du SIVM. Ces outils sont présents sur les communes de Bourail, La Foa, Thio et Boulouparis depuis 2011.

Les centres de tri et de transfert (CTT) ont ouvert leur porte en janvier 2011 mise à part la déchèterie de Thio qui a ouvert en octobre 2011. En 2014 ils fêteront donc leurs trois ans d'existence !

Avec 2 930 cartes d'accès distribuées pour les quatre centres de tri et de transfert, l'ouverture des sites est une réussite, la population a adopté ce service et on peut espérer que bientôt nous ne verrons plus de dépôts sauvages souiller notre patrimoine naturel exceptionnel.

## Les CTT, un outil à disposition de la population

Ces équipements servent à la récupération et au transfert des ordures ménagères collectées en mélange pour les communes mais ce sont aussi des points d'apport volontaire pour différents types de déchets :



### - Les déchets verts

- **Les cinq filières réglementées :** les pneumatiques usagés, les piles et batteries, les accumulateurs au plomb, les huiles de vidanges, les véhicules hors d'usage ;

- **Les métaux ferreux et non ferreux** avec des bacs spécialement dédiés à la récupération de l'aluminium ;

- **Les gravats et déchets inertes ;**

- **Les huiles de friture ;**

- **Les déchets de type « tout-venant ».**

Depuis le second semestre 2012, vous pouvez aussi venir chercher du broyat mis à disposition gratuitement pour les administrés du SIVM.

## Quelques chiffres

- Ordures ménagères transférées à l'ISD de Gadji en 2012 : 3 669 tonnes
- Nombre d'ordures ménagères par habitant. en 2012 : 240 kg
- Entre 2011 et 2012, c'est en tout 600 tonnes de ferrailles qui ont été récupérées pour être valorisées.
- En 2012 : 4 800 litres d'huiles de vidange usagées, 4 véhicules hors d'usage, 552 kg de piles et batteries usagées et 53 tonnes d'accumulateurs au plomb usagés ont été récupérés sur les quatre CTT et aussi 90 tonnes de pneumatiques usagés.



Contact : Tél. 44 32 28

Qui n'a pas rêvé un jour de voir de près ou de loin un dinosaure ?  
Le monde des dinosaures fascine, après JURASSIC PARK  
et LA LONGUE MARCHE DES DINOSAURES.

Voici en  
Nouvelle-Calédonie  
et en exclusivité :



Du 18 novembre au 22 décembre  
AU KUENDU BEACH

La Société MAGIC EVENTS a voulu cet événement exceptionnel mais surtout pédagogique. Petits et grands pourront se balader dans une exposition où les carnivores, les herbivores, les aériens et les marins cohabiteront à travers une dizaine d'automates.

Horaires d'ouverture : 10h-17 h (jusqu'à 22h pour les nocturnes)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin	Réservé écoles	Réservé écoles	Réservé écoles	Réservé écoles	Réservé écoles	Tous publics	Tous publics
Après-midi	Réservé écoles	Réservé écoles	Tous publics	Réservé écoles	Réservé écoles	Tous publics	Tous publics
Soir	-	-	-	-	Tous publics	Tous publics	Tous publics

Entrée du parc

**300 F**

Gratuit pour les enfants  
de 1 à 5 ans

**Magic Events**

Facebook : Magic Events NC

Appelez le 77 54 21 et demandez ALOI  
Écrivez-nous à [magicevents61@yahoo.com](mailto:magicevents61@yahoo.com)





# Nouméa Service : l'eau au régime sec

*Pour éviter les mauvaises surprises des factures, les disjoncteurs d'eau s'implantent en Nouvelle-Calédonie. Une solution pour les collectivités comme pour les particuliers qui s'avère rentable sur le moyen terme. Nouméa Service vous épargne la goutte de trop.*

**D**epuis plus d'un an, les disjoncteurs d'eau tracent leurs lits. Adieu la joyeuse pagaille des robinets grands ouverts et les surconsommations. Les écoulements se traduisent aussi en fin de mois par des factures saumâtres. Il était temps de clarifier les débits.

Nouméa Service s'est adjoint le concours de la société française Hydrelis, spécialisée dans la gestion de l'eau grâce à deux « disjoncteurs ». Clip-Flow et Switch-Flow gèrent les flux en amont, à l'instant même où une anomalie est détectée.

## Une gestion éclairée

Comme un compteur d'électricité coupe l'alimentation en cas d'incident, ces disjoncteurs d'eau contrôlent, analysent et stoppent l'alimentation si une anomalie est détectée (surconsommation ou fuite). Ce dispositif est une source précieuse pour les collectivités, telles que les établissements d'enseignement, les bâtiments publics ou les entreprises qui sont de plus en plus confrontées à

des budgets serrés. Car l'eau n'est plus une dépense marginale et tend à être surveillée de près, non seulement pour son coût mais aussi pour une gestion éclairée de l'environnement.

Lorsque l'eau est distribuée en libre-service, les négligences et les vandalismes s'ajoutent aux risques usuels de fuites et d'incidents. Les services techniques sont prévenus en cas d'urgence mais l'anomalie est le plus souvent détectée à la réception d'une facture excessive. Dans tous les cas, il est déjà trop tard : les gaspillages et les dégâts sont à déplorer.

## 50 % d'économie

Les disjoncteurs d'eau et systèmes de gestion centralisée Hydrelis contribuent à réduire significativement le gaspillage. Avec cette sécurité optimale, les réductions de factures peuvent atteindre 50 %. Clip-Flow et Switch-Flow assurent un suivi continu de la consommation, une gestion centralisée des plages d'ouverture/fermeture ou des volumes quotidiens. Ils détectent et signalent

automatiquement les anomalies de débit et localisent les incidents sur le réseau avant de couper l'alimentation.

Ainsi, le modèle Switch-Flow s'adresse plus spécifiquement aux grands ensembles. Installé aussi bien en extérieur qu'à l'intérieur, il est le premier système complet de gestion de l'eau. Il assure des fonctions allant de la coupure de nuit à la veille centralisée des consommations d'un ensemble de sites. Sa pile est conçue pour fonctionner dix ans. Il peut même être piloté à distance par commande radio via Internet.

Nouméa Service est actuellement la seule société calédonienne à proposer ce type d'équipements. Elle a reçu la confiance de la Communauté du Pacifique Sud (CPS). Et déjà, d'autres collectivités ou particuliers frappent à sa porte.

Contact :

site : [www.noumea-service.com](http://www.noumea-service.com)

mail : [noumea-service@live.fr](mailto:noumea-service@live.fr)

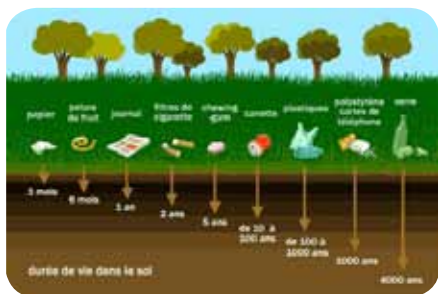
Tél. : 80 05 47



Il y a des travailleurs derrière chaque poubelle ! Trier ses déchets, c'est aussi respecter leur travail.

# Il y a une vie après la poubelle

*Poubelle jaune ou verte ? Trier ses déchets est un geste citoyen à intégrer dans notre quotidien. Comment faire à l'échelle calédonienne ? Réponse avec l'Acotred, l'Association des professionnels de collecte et de traitement des déchets du Pacifique.*



Les déchets survivent parfois à leurs utilisateurs. Le recyclage est une manière d'atténuer leur impact sur l'environnement.

## Jeter les idées reçues

« Pourquoi trier, quand les collecteurs mélangent tous les déchets, et qu'ils finissent de toute façon à l'enfouissement ? Le territoire calédonien est trop petit. Ce n'est pas rentable d'installer des usines

de recyclage. » Ces idées reçues véhiculent des notions fausses et découragent les efforts favorisant le tri sélectif. « Aujourd'hui, en Nouvelle-Calédonie, l'aluminium est recyclé, le verre est stocké pour être éventuellement traité. En favorisant le tri sélectif et en augmentant le gisement de déchets recyclables, il sera alors possible d'envisager l'installation d'unités de traitement, rentables, adaptées au volume local », corrige Monique Chemarin, directrice d'Acotred.

## Sensibiliser

« Contrairement à ce que l'on peut penser, le public calédonien est favorable au tri sélectif. » La mise en place de mesures incitatives

permettrait d'accélérer le processus. Dans l'immédiat les actions de sensibilisation et d'information entreprises par l'Acotred permettent d'entrevoir positivement l'implication des consommateurs. « Nous sommes conscients que tout ne se fera pas du jour au lendemain, mais il nous faut persévérer pour obtenir des résultats. » L'Acotred organise et soutient des actions pour sensibiliser différentes communautés et le grand public, à l'importance du tri.

### Contact

Imm. Centre Sud - 1 bis, rue Berthelot,  
bureau 223, Doniambo - BP 10613,  
98805 Nouméa Cedex  
Tél. 24.82.00  
contact@acotred.nc • www.acotred.nc

**INSCRIVEZ-VOUS AVANT LE 31 DÉCEMBRE 2013**



**FAIRE SON DEVOIR DE  
CITOYEN CALÉDONIEN,  
C'EST ÊTRE À SA JUSTE  
PLACE DANS L'HISTOIRE  
DE SON PAYS.**

**CITOYENS CALÉDONIENS : INSCRIVEZ-VOUS  
VITE SUR LA LISTE ÉLECTORALE SPÉCIALE  
IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 31 DÉCEMBRE  
2013. APRÈS, IL SERA TROP TARD.**

**2014  
VOTRE  
VOIX  
COMPTE**



**RENSEIGNEMENTS :**  
**05 2014**  
(APPEL GRATUIT)



**CONGRÈS**  
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

[WWW.CONGRES.NC](http://WWW.CONGRES.NC)

Terre de parole, terre de partage 

# FAIRE DU SPORT ? SE BALADER EN FAMILLE ?



**La province Sud aménage  
les sites de pleine nature,  
pour notre plus grand plaisir.**

Tarifs, consignes, horaires,  
recommandations :  
[province-sud.nc](http://province-sud.nc)

\*Le Domaine de Deva est ouvert au public  
les week-ends et pendant les vacances scolaires.

